LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5233 - MERCREDI 29 JUILLET 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



MALTRAITANCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS SUBSAHARIENS ET ABUS SEXUELS

Les Américains s'en prennent de nouveau à l'Algérie

Lire en page 3

Le gouvernement lorgne l'argent de l'informel

COMMENT BLANCHIR 40 MDS DE DOLLARS



Le gouvernement invite toutes les personnes qui possèdent des fonds à déposer cet argent dans des banques à partir du 15 août prochain. Le potentiel à mobiliser est estimé entre 1 000 et 1 300 milliards de dinars, d'après des analyses de la Banque centrale. La mesure qui s'apparente à un «blanchiment indirect» des fonds et des capitaux «dormants» est devenue presque incontournable.

Lire en page 3



PRIX PRÉSIDENTIEL DU MEILLEUR JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Grine a procédé à l'installation du jury

Lire en page 4



LES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE POURSUIVENT LES INTERPELLATIONS

Une centaine d'arrestations depuis le retour de l'accalmie à Ghardaïa

Lire en page 2



TOURISME

50 000 postes de travail pour 942 projets d'investissement

Lire en page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE POURSUIVENT LES INTERPELLATIONS

Une centaine d'arrestations depuis le retour de l'accalmie à Ghardaïa

Après la grande tempête qui avait soufflé, au début de juillet en cours, sur la ville de Ghardaïa où 23 personnes avaient été tuées dans des affrontements intercommunautaires, on assiste actuellement à une vague d'arrestations de présumés auteurs de cette tuerie.



Près d'une centaine de personnes ont été ainsi interpellées durant la période du 10 au 28 juillet après le retour de l'accalmie. Cette vague d'arrestations a été exécutée suite à des opérations menées conjointement par les gendarmes et les policiers ciblant plusieurs domiciles et ateliers clandestins de confection d'armes ou susceptibles d'être des lieux d'hébergement de présumés auteurs des affrontements. Les services de sécurité sont apparemment décidés à mettre définitivement fin aux événements sanglants qui ont endeuillé toute la région de Ghardaïa après la mort de 23 personnes tuées par armes blanches et armes à feu.

Avant-hier, trois personnes, dont deux frères, ont été arrêtées et un fusil de chasse, un fusil artisanal, 36 cartouches, des capsules et une paire de jumelles ont été saisis. Selon la Gendarmerie nationale, les trois personnes sont accusées d'attroupement et de détention illégale d'armes à feu. L'arrestation a été faite, par les gendarmes de la brigade territoriale d'El Guerrara qui ont agi en vertu d'un mandat de perquisition. Ils ont interpellé, dans un premier temps, les deux frères et saisi dans le domicile parental sis à El Guerrara un fusil de chasse, un fusil artisanal, 36 cartouches, des capsules d'un poids de 500 grammes et une paire de jumelles. Alors que le dernier présumé auteur a été arrêté, dans son domicile à la cité Larbi-Ben Mhidi, commune d'El Guerrara, pour avoir participé aux évènements qu'a connus la localité.

Le 12 juillet passé, l'un des auteurs de la «tuerie» arrêté

Tout comme la gendarmerie, la DGSN a également procédé, au lendemain du retour au calme, à l'arrestation d'auteurs des sanglants affrontements.

C'est ainsi que deux individus âgés de 29 et 50 ans, dont l'un serait l'auteur de l'assassinat d'une personne parmi les 23 victimes, ont été arrêtés. Il s'agit du nommé A. M, âgé de 50 ans qui a été interpellé suite à la perquisition de son domicile par les policiers.

Ces derniers ont également saisi des munitions et deux fusils de chasse utilisés, selon les enquêteurs de la DGSN, dans la tuerie. Le présumé auteur de l'assassinat était réclamé par la justice pour avoir créé une bande de malfaiteurs et tenté d'assassiner volontairement l'un des habitants de Ghardaïa. Avant cette opération, les policiers avaient mené, le 10 juillet dernier, des dizaines de perquisitions dans les domiciles de suspects et de personnes recherchées par la justice. En tout, 36 personnes impliquées dans les derniers affrontements sanglants de Ghardaïa ont été arrêtées. Selon la DGSN, ces personnes faisaient l'objet de mandats d'arrêt lancés à leur encontre par la justice.

F. Sofiane

ALI BENFLIS RÉPOND AUX PROPOS DE NICOLAS SARKOZY SUR L'ALGÉRIE

«Je les ai trouvés tout simplement lamentables»

ALI BENFLIS, le président du tout nouveau parti Talaiet El Houriet, qui vient d'accorder un entretien à l'hebdomadaire français L'Observateur, est revenu sur les propos de l'ancien président français Nicolas Sarkozy tenus la semaine dernière à Tunis, par lesquels il avait traité avec une légèreté déconcertante la situation de l'Algérie.

L'ex-candidat à l'élection présidentielle de 2014 a aussi abordé de nombreux sujets liés aux dernières nominations de civils et de militaires, au terrorisme, à Ghardaïa et à bien d'autres questions de l'heure. Selon Benflis, les déclarations de Nicolas Sarkozy ont choqué en Tunisie comme en Algérie : «Pour ma part, je les ai trouvés tout simplement lamentables. Et je pèse mes mots. De la part d'un ancien chef d'Etat, président d'un grand parti politique, on était en droit d'attendre un plus grand sens de la mesure, une plus grande justesse dans le jugement et une plus grande finesse dans la réflexion et l'analyse. Le sujet est trop sérieux pour être traité avec cette ironie déplacée et cette désinvolture qui déprécie d'abord et surtout l'auteur des propos tenus sur l'Algérie de manière si peu courtoise et inamicale», relève-t-il, outré.

Au sujet des derniers changements survenus tant au plan civil que militaire, Benflis admet volontiers qu'ils vont dans un sens logique lorsqu'ils s'accompagnent d'une vision claire. Or pour lui, ces nominations n'obéissent à aucune logique. «Dans l'exercice du pouvoir, ce qu'il y a de plus facile, c'est de nommer et de relever de leurs fonctions des individus. Il est bien plus ardu de mettre en œuvre des politiques qui servent la société, règlent les problèmes et répondent à ses attentes. Le drame de la vacance du pouvoir dont nous sommes les témoins en Algérie est qu'il n'y a plus personne pour concevoir et conduire de telles politiques. La véritable impasse est là et le jeu des chaises musicales est loin d'aider à la surmonter», dit-il.Selon lui, le régime en place «veut uniquement frapper les esprits» par l'ampleur des changements de personnels civils et militaires. «Il veut faire croire, par cet artifice du changement de personnels, qu'il y a toujours un maître à bord, qu'il y a un cap et une carte de navigation, alors que tous les Algériens savent qu'il n'en est absolument rien», ajoute-t-il. Au sujet de la dernière attaque terroriste qui a coûté la vie à neuf militaires à Aïn Defla, Benflis met en avant le silence des autorités face à un drame qui ne laisse personne indifférent, mais aussi leur manque de communication : «C'est presque contraints et forcés que les pouvoirs publics ont fini par concéder le strict minimum concernant l'attaque d'AïnDefla : deux phrases dans un communiqué du Conseil des ministres et un tweet du Premier ministre.

Le peuple algérien n'a eu aucune explication qu'il était pourtant en droit d'attendre, et les malheureuses victimes n'ont reçu aucun hommage particulier. Même leurs familles ont été privées de l'expression solennelle de condoléances de la part des autorités publiques. Les victimes, leurs familles et le peuple algérien méritaient à mon sens bien mieux que cela», regrette-t-il. Le leader de Talaiet El Houriet n'y va pas par quatre chemins pour dire que le terrorisme est bien là, plus que jamais présent malgré le discours triomphaliste des autorités qui nient cette évidence.

«Le terrorisme menace toujours notre pays ; on ne peut pas se le cacher. Certes, il ne peut frapper quand il veut et où il veut. Mais il sévit dès qu'il le peut (…) Il faut mettre un terme chez nous au discours politique triomphaliste et lénifiant sur la défaite du terrorisme, sur la sécurité totalement rétablie et la paix entièrement restaurée. Il faut avoir la franchise et le courage de dire aux Algériens que notre pays est toujours en guerre et qu'il ne faut pas baisser la garde», clame-t-il. Enfin, revenant sur les événements qui ont ensanglanté Ghardaïa, Benflis pense que cet acte n'est pas un cas isolé. «Comme l'ensemble du pays, le sud de notre territoire est dans une situation de profond malaise. Il ne se sent pas pris en considération, éprouve un sentiment de délaissement. Les populations de ces régions ont le sentiment d'être des citoyens de seconde zone ; elles se jugent victimes de politiques de développement incohérentes et déséquilibrées. Ce qui est en cause dans ces régions, c'est un déni de citoyenneté, ce sont les représentations clientélistes qui se sont substituées aux représentations légitimes des populations, les droits et libertés ignorés et les décisions arbitraires des pouvoirs qui se sont imposés de manière autoritaire. Voilà les véritables causes du soulèvement de Ghardaïa, et il faut les traiter en tant que telles. A tort, nos pouvoirs publics ont opté pour un traitement sécuritaire. Le régime politique en place ne voit qu'un défi à son autorité», affirme-t-il.

Hocine Adryen

QUATRE COLONELS QUI TRAVAILLAIENT SOUS LES ORDRES DU GÉNÉRAL MEJDOUB ÉCARTÉS

Les conseillers du Président Touati et Bouchair remerciés

LE PRÉSIDENT a mis fin aux fonctions de quatre colonels dans la direction de la sécurité présidentielle, selon un communiqué de la présidence de la République qui n'a cité aucun nom ni fonction encore moins les raisons de ces limogeages. Ces quatre colonels travaillaient sous les ordres du général-major Djamel Mejdoub, patron de la Direction générale de la sécurité et de la protection présidentielle (DGSPP), limogé de son poste et remplacé par le colonel Nacer Habchi. Ces quatre colonels ont rejoints les rangs de l'ANP. Cette direction est chargée d'assurer la protection personnelle du président de la république, des résidences officielles ainsi que du palais d'El-Mouradia en mission conjointe avec la garde républicaine. Elle met en œuvre également l'ensemble des mesures nécessaires à l'organisation matérielle et à la sécurité des déplacements du président. Par ailleurs, le dernier numéro du Journal officiel a publié la liste d'un grand nombre de conseillers à la présidence remerciés. Parmi eux le général Mohamed Touati, conseiller pour les affaires de la défense auprès du président de la République, Said Bouchair, conseiller juridique, Ahmed Amin Kharbi, Ali Driss et Yamina Ramdani, directrice de recherche à la présidence. D'un autre côté ont été mis à la retraite Tayeb Derguine et Laila Taleb Hocine en tant que sous- directeurs à la présidence. Enfin, les généraux Rachid Zouine, directeur de cabinet du vice- ministre de la Défense et Youcef Medkour, chargé de mission auprès du vice-ministre de la Défense ont été admis à la retraite.

H. A.

MALTRAITANCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS SUBSAHARIENS ET ABUS SEXUELS

Les Américains s'en prennent de nouveau à l'Algérie

Comme il fallait s'y attendre, le rapport annuel du Département d'Etat US sur la traite d'êtres humains n'a pas dérogé à la règle en matière d'accusations à l'emporte-pièce à l'adresse de l'Algérie.

Les scribouillards du Département d'Etat ont jugé bon de taper de l'Algérien en parlant d'»absence d'efforts du gouvernement algérien dans la lutte contre la traite d'êtres humains». Dans son rapport annuel sur la traite d'êtres humains dans le monde publié avant-hier, le Département d'État américain classe l'Algérie dans la catégorie 3, celle des pays qui ne respectent pas les normes internationales et ne faisant pas d'»efforts importants» en matière de lutte contre l'esclavage moderne. Il convient de rappeler que l'Algérie est parquée dans cette case depuis 2011. Elle partage la catégorie 3 avec des pays tels que la Libye, la Syrie, la Russie, la Corée du Nord, le Yémen ou l'Iran. Les voisins de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, se classent quant à eux dans la catégorie 2. Ainsi donc, «les immigrés sub-sahariens illégaux venant de pays anglophones restent particulièrement vulnérables au travail forcé et au trafic sexuel en Algérie, principalement dus à la pauvreté et à la barrière de la langue», écrit dans son rapport le Département de John Kerry. Le rapport en rajoute une couche en affirmant que «les hommes d'Afrique subsaharienne sont victimes de servitude domestique. Les employeurs confisquent souvent leurs documents d'identité, les forçant à rester à la maison pour travailler.» Vilipendant outrageusement le peuple algérien et ses autorités, le rapport va jusqu'à attester que «des femmes algériennes, et dans une bien moindre mesure des enfants, sont victimes de trafic sexuel en Algérie».

Et la Crise sur le gâteau est que le département d'État américain affirme avec une déconcertante désinvolture que «le gouvernement algérien ne se conforme pas pleinement aux normes minimales visant à l'élimination de la traite, et ne fait pas d'efforts significatifs en ce sens. Le gouvernement n'a pas enquêté vigoureusement ou engagé des poursuites contre le trafic sexuel ou les crimes de travail forcé.»

A en croire le Département des States, l'Algérie est toujours le mauvais élève en matière d'efforts à fournir pour identifier ou protéger les victimes de la traite.

Enfonçant le clou, le Departement of State va jusqu'à interpréter la réaction algérienne aux accusations contenues dans les précédents rapports sur le sujet comme une «absence de connaissance en la matière», qui aurait «sévèrement entravé les efforts des forces de l'ordre pour combattre le trafic».

Pourquoi cet acharnement contre l'Algérie ?

Pourquoi cette charge peu magnanime envers l'Algérie ? Les Américains ne le diront pas, mais osons espérer que les autorités algériennes éclaireront la lanterne des opinions publiques nationale et internationale que le chant des sirènes du pays de l'oncle Sam n'hésitent pas à manipuler à leur guise.

En attendant, il est important de rappeler que la question des subsahariens sur lesquels surfent les américains dans leur rapport, pour le moins équivoque à l'égard de l'Algérie, est apparue suite à la dégradation de la situation économique, sociale et sécuritaire dans les pays subsahariens ayant provoqué un exode massif vers le nord du continent noir. L'Algérie a commencé à enregistrer un flux massif d'immigrés pour raison économique qu'elle n'a pas assimilé à de l'immigration clandestine et n'a pas cédé à la répression, comme c'est le cas dans beaucoup de pays récipiendaires tel le Maroc. Du coup, l'Algérie se retrouve terre d'accueil pour des personnes déplacées, venant même de la lointaine Syrie.

Notre pays a continué d'accueillir cet exode et à se comporter avec bienveillance avec les familles africaines et autres victimes des guerres et de la crise financière provoquée par les puissants, dont les Etats-Unis. L'Algérie est victime de sa politique de neutralité et d'impartialité. Si les autorités avaient crié au secours et ouvert la porte aux ONG et au HCR pour s'installer en Algérie sous prétexte de prise en charge des réfugiés, notre classement dans le rapport de la honte aurait été sans doute meilleur.

Comme dit l'adage « tuer son chien en l'accusant de rage», les Américains, passés maîtres dans l'art de la manipulation et se servant le plus souvent d'articles de presse approximatifs et douteux et de rapports que remettent des opposants peu crédibles aux chancelleries pour fragiliser les autorités, bâtissent des théories selon lesquelles l'Algérie serait un pays où se pratique l'esclavage moderne. Pourtant, à voir les événements qui se produisent de manière cyclique dans le pays de l'Oncle Sam en matière de crimes à caractère raciste et de ségrégation raciale, ethnique et religieuse, on est en droit de dire que l'esclavage a encore de beau jours devant lui en Amérique.

Kamel Aït Bessaï

LE GOUVERNEMENT LORGNE LES CAPITAUX DE L'INFORMEL

Quelle bancarisation ?

EN L'ANNONÇANT hier matin sur les ondes de la radio nationale, le ministre des Finances vient de confirmer la mesure la plus importante qu'il compte faire passer en tant que premier argentier du pays: bancariser l'argent de l'informel et l'injecter dans l'économie réelle. Il a expliqué que cette mesure vise à mobiliser les fonds thésaurisés ou qui circulent dans des sphères non «contrôlées». Autrement dit, Abderahmane Benkhalfa cherche à attirer le maximum de capitaux pour «booster» l'investissement bancaire et fructifier les placements financiers dans l'économie nationale.

Le ministre a invité toutes ces personnes qui possèdent des fonds à déposer cet argent dans des banques à partir du 15 août prochain. Selon ses affirmations, le potentiel à mobiliser est estimé entre 1 000 et 1 300 milliards de dinars, d'après des analyses de la Banque centrale.

La mesure qui s'apparente à un «blanchiment indirect» des fonds et des capitaux «dormants» est devenue presque incontournable depuis de nombreuses années, en raison de l'ampleur de l'informel, de ses réseaux et de ses propres marchés. Une ampleur qui a pris des proportions considérables, aux dires des experts et des hommes d'affaires ou des investisseurs algériens et étrangers. Une «mesure d'inclusion économique et financière», dira encore le ministre, qui vise les capitaux qui sont sur le sol algérien. Les acteurs économiques qui n'ont pas bancarisé leurs fonds «procéduraux ou conjoncturels» n'ont pas de raisons d'hésiter à le faire, selon Abderrahmane Benkhalfa. «Le pays dispose d'un système bancaire des plus sécurisés dans la région méditerranéenne et les capitaux de nos banques sont les plus élevés. Selon des analystes financiers, cette mesure du gouvernement ne peut avoir de grands effets si elle n'est pas accompagnée par des mesures claires et franches dans la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, et par le contrôle rigoureux des activités économiques et commerciales. Notons enfin que le ministre a révélé que plus de six millions de comptes en devises sont ouverts par des Algériens, alors que le marché des changes est informel.

H. R.

COMMERCE INFORMEL

Comment le gouvernement compte blanchir 40 milliards de dollars

LE MINISTRE des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a indiqué hier que la mesure portant sur la conformité fiscale volontaire, décidée récemment, ciblera des capitaux sains d'un montant de 1 300 milliards de dinars (plus de 14 milliards de dollars) sur les 3 700 milliards de dinars (40 milliards de dollars) de capitaux qui circulent dans la sphère informelle. Le ministre, qui intervenait sur les ondes de la radio nationale, a précisé que 800 à 900 agences bancaires seront mobilisées pour prendre en charge les sollicitations des détenteurs de ces capitaux voulant se mettre en conformité fiscale. Dans le même sillage, il a soutenu que les dirigeants de ces banques ont été instruits d'observer le respect de la loi ainsi que le secret bancaire et fiscal à l'occasion de la mise en œuvre de cette mesure.

Le ministre des Finances a donné des détails précis sur la procédure de mise en œuvre de la décision du gouvernement d'offrir l'opportunité aux détenteurs de capitaux informels de bénéficier d'une conformité fiscale volontaire. Ces derniers devraient déposer leurs avoirs dans des comptes qu'ils possèdent déjà ou de nouveaux comptes qui leur seront ouverts dans un délai n'excédant pas les 48 heures.

Benkhalfa a invité, à l'occasion, les acteurs de la sphère réelle qui possèdent des fonds informels à les déposer dans les banques à compter du 15 août prochain. Pour le ministre, ces fonds ont été amassés à «la sueur des uns et des autres» mais, pour des raisons procédurales ou conjoncturelles, «ils n'ont pas été injectés dans le circuit de la sphère bancaire». A l'effet de convaincre ces détenteurs de capitaux informels, il a mis en avant trois garanties, à savoir : un système bancaire algérien le plus sécurisé en Méditerranée, l'absence de tout inconvénient procédural à leur endroit, allant jusqu'à préciser qu'au plan fiscal, il n'y a que ceux qui estiment avoir une situation à régulariser qui peuvent se déclarer au titre d'une «conformité fiscale volontaire». A titre de rappel, la loi de finances complémentaire contient dans ce sens une disposition qui fixe à 7 % de la somme déposée une taxe forfaitaire. C'est le prix à payer pour les citoyens qui souhaiteraient passer de la culture de la thésaurisation à celle de la bancarisation. **H. A.**

LE MINISTRE DES FINANCES DÉMENT LA RATIONALISATION DU CARBURANT DÈS 2016

«L'abandon de subvention n'est pas à l'ordre du jour»

LE MINISTRE des Finances Abderrahmane Benkhalfa a démenti hier les informations faisant état de la mise en place, dès l'année prochaine, d'un système de rationnement du carburant. «Le gouvernement n'envisage pas actuellement d'abandonner ou de réviser la politique de subvention des carburants, mais il compte sur l'implication des consommateurs à préserver ce produit énergétique», a-t-il dit hier, dans un entretien accordé à l'APS. «Pour le moment, (l'abandon des subventions de carburant) n'est pas à l'ordre du jour», assure le ministre, tout en estimant que malgré la chute des prix du pétrole, l'Algérie a les moyens de faire face à ce choc. «Nous allons continuer à dépenser mais nous devons veiller à gaspiller moins (...). Nous devons arrêter de gaspiller tous ces produits et ressources qui sont soutenus par l'Etat : sucre, huile, farine, électricité et carburant», insiste-t-il.

Pour le ministre, si tous les Algériens s'inscrivaient dans cette logique, «l'Etat économisera des ressources importantes dans son budget qui est déjà alourdi par les transferts sociaux». Il explique qu'en dépit de la dégringolade des cours du brut, l'Algérie dispose encore d'une marge de manœuvre pour faire face à cette situation et qu'elle n'est pas au stade d'adopter une politique d'austérité ou d'arrêter les subventions. Cette situation résulte en particulier, selon lui, de la démarche du gouvernement ayant abouti au paiement anticipé de la dette extérieure et à la constitution d'une épargne conséquente. «Nous avons pris des mesures d'ajustement budgétaire et de rationalisation des dépenses publiques. En plus de cela, nous allons mobiliser les ressources qui sont actuellement en dehors des banques» pour booster la dynamique du développement économique, allusion à la mesure introduite par la loi de finances complémentaire 2015 visant à inciter les détenteurs de capitaux informels à déposer volontairement leurs fonds dans la sphère bancaire, contre le paiement d'une taxe forfaitaire de 7%. «La politique sociale de l'Algérie est, pour le moment, maintenue grâce à la politique anticipatrice du gouvernement», explique le ministre. Néanmoins, avise-t-il, «les Algériens doivent apprendre à ne pas gaspiller afin de préserver ces acquis et d'optimiser les ressources de l'Etat».

S. N.

PRIX PRÉSIDENTIEL DU MEILLEUR JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Grine a procédé à l'installation du jury

Le prix du président de la République du meilleur journaliste professionnel pour 2015 sera décerné le 22 octobre au meilleur ouvrage à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la presse.



«L'objectif de ce prix est d'encourager et promouvoir la production journalistique en récompensant les meilleures œuvres de la presse», a déclaré hier le ministre de la Communication, Hamid Grine. Intervenant lors de la cérémonie d'installation du jury, le ministre a tenu à préciser que le prix est décerné exclusivement à un journaliste détenteur de la carte nationale du journaliste professionnel, soulignant que 2 800 journalistes avaient retiré leur carte. L'ancien ministre de la communication Lamine Bechichi, désigné à la tête du jury a, pour sa part, souligné que ce dernier était composé de «spécialistes et de personnalités distinguées et crédibles», ce qui lui permet d'assumer pleinement la mission qui lui a été confiée.

Outre l'ancien ministre de la Communication, le jury comprend une dizaine de membres. Il s'agit de MM. Ahmed Benzelikha, représentant du ministère de la Communication, Hamidou Benamari, du ministère des Finances, Moussa Boudhane, de celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de Mme Djahida Mihoubi, du ministère de la Culture.

Sont également membres du jury Mme Nacera Aït Salah, représentante de l'Entreprise nationale de la télévision, MM. Mohamed Chalouche, de la Radio nationale, Achour Chorfi, de la presse écrite publique, Ahmed Fatani, de la presse écrite privée et MM. Nacereddine Ayadhi et Djamel Adjimi, représentants de la faculté des sciences de l'information et de la communication à l'Université d'Alger 3. Le décret présidentiel portant création du Prix du président de la République du journaliste professionnel dispose que le prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités réputées dans le domaine de la presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision. Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre de la Communication. Le prix a été annoncé le 3 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse. Il est décerné dans les cinq catégories de presse, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration. Il consiste en l'attribution d'un certificat de mérite et d'une récompense financière dont le montant est fixé pour chacune des catégories. La date butoir de réception des dossiers de candidature a été fixée au 20 septembre 2015. Les contributions des journalistes seront sélectionnées selon les critères de la pertinence du sujet, l'objectivité dans le traitement, la rigueur dans l'analyse, l'originalité du thème choisi, la qualité rédactionnelle, la qualité technique et esthétique et l'intérêt suscité au sein du public. Le postulant doit être de nationalité algérienne et ne doit pas être membre du jury. Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014-2015. S'agissant des quatre premières catégories, le premier lauréat bénéficiera d'une récompense financière d'un million de dinars, le deuxième de 500 000 dinars et le troisième de 300 000 dinars. Pour la 5e catégorie, une récompense de l'ordre de 100 000 dinars sera attribuée pour la meilleure illustration photographique, dessin ou caricature de presse.

Z. M.

UNE PREMIÈRE DEPUIS SA CRÉATION

Bernard Emié reçoit les étudiants de Campus France

POUR LA PREMIÈRE fois depuis sa création, les meilleurs étudiants de Campus France Algérie ont été reçus personnellement par l'ambassadeur de France Bernard Emié dans une réception à la Résidence de France à Alger.

Une rencontre a été organisé lundi soir à l'honneur de près de 170 étudiants sélectionnés pour poursuivre leurs études en France dans le cadre du programme Campus France. L'ambassadeur de France a souligné le mérite de ces étudiants pour la qualité de leur niveau académique, qui ont pu se faire distinguer parmi les 13 600 dossiers déposés pour la rentrée de septembre 2015. Bernard Emié a également rappelé que la France est le troisième pays d'accueil d'étudiants internationaux après les États-Unis et le Royaume-Uni, avec plus de 300 000 étudiants du monde entier qui ont optés pour des universités françaises pour la qualité et la diversité des études proposées, la richesse culturelle offerte en France ou encore le dynamisme économique. «La France et un pays d'excellence universitaire comme en témoigne le nombre de prix Nobel et de Médaille Fields décernés à des chercheurs français» a conclu l'ambassadeur de France.

Il a également souligné l'importance de la mobilité étudiante de l'Algérie vers la France « chaque année près de 15 000 étudiants algériens viennent se renseigner à Campus France pour poursuivre leurs études en France. 23 000 étudiants algériens séjournent actuellement en France », l'Algérie est donc la troisième communauté estudiantine dans les universités françaises ce qui représente près de 8% du total des étudiants internationaux en France. Pour ce qui est de la coopération entre les deux pays dans le domaine universitaire et scientifique, le nombre d'accords et d'accords et conventions signés entre les universités algériennes et françaises approche aujourd'hui les 800 ce qui est un chiffre important selon l'ambassadeur, qui a annoncé qu'il s'est entretenu récemment avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar sur de l'importance de la coopération bilatérale entre les deux pays dans ce domaine, et que cette coopération «soit tournée toujours plus vers l'employabilité des jeunes diplômés». Par ailleurs l'ambassadeur de France a rappelé dans son discours la nécessité d'un projet professionnel pour la concrétisation de ces études. Il explique que l'Algérie a besoin de leur créativité pour créer des nouvelles entreprises innovantes, pour développer les centres de recherche : «Vous êtes l'avenir de l'Algérie, les entreprises algériennes tout comme les entreprises françaises implantées en Algérie ont besoin de votre expérience et de vos nouvelles compétentes acquises lors de votre cursus » en ajoutant qu'ils seront «les chefs d'entreprise et les universitaires de demain».

Lancement de France Alumni Algérie

Son excellence Bernard Emié a également profité de l'occasion pour présenter la nouvelle plateforme France Alumni Algérie, un nouveau réseau destiné aux anciens étudiants étrangers ayant fait des études en France. Le lancement de «France Alumni Algérie» permettra aux étudiants de rester informés, de garder le contact et de valoriser leur parcours en France tout en favorisant la reconnaissance de leurs compétences et leur savoir-faire et en leur permettant d'échanger dans un contexte convivial.

L'ambassadeur a par ailleurs invité d'ores et déjà les étudiants à s'inscrire sur la plateforme afin d'échanger avec d'anciens étudiants internationaux et d'échanger avec eux. Il explique également que c'est un moyen d'être «connecté avec le monde économique et professionnel pour préparer le retour en Algérie et votre avenir professionnel».

Nassim Mecheri

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

56,59% des lauréats du baccalauréat 2015 affectés vers leur premier choix

56,59% des lauréats au baccalauréat, qui ont procédé à leurs inscriptions universitaires, ont obtenu leurs premiers choix, a indiqué hier le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Intervenant lors d'une conférence de presse dédiée à la présentation du processus des inscriptions, le ministre a relevé que «le suivi électronique de l'opération fait état de l'orientation de 56,59 % des lauréats vers leurs premiers choix», précisant ainsi qu'«un lauréat sur deux a obtenu le premier choix exprimé».

M. Hadjar a ajouté que 1,38% des lauréats ont préféré, soit s'inscrire dans des établissements en dehors du secteur de l'enseignement supérieur, soit repasser l'examen du baccalauréat l'année prochaine pour obtenir de meilleurs résultats.

Il a souligné, dans le même sillage, que 76,96 % des admis ont obtenu un des trois choix exprimés, 85,28 % ont eu l'un de leurs cinq choix, alors que 95,75 % ont été orientés vers l'un de leurs dix choix.

S'agissant des inscrits qui n'ont été affectés à aucun de leurs dix choix, le ministre a indiqué que le taux «ne dépasse pas 4,25%», ajoutant qu'un «onzième choix» leur a été proposé en tenant compte des notes obtenues dans les épreuves.

«Cette catégorie peut formuler un recours à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 juillet si le concerné n'est pas satisfait de l'affectation», a expliqué le ministre, précisant que «l'étude des recours tient compte des critères d'orientation et prend en considération les moyennes minimales indiquées par le traitement électronique».

Le ministre, qui s'est félicité des conditions dans lesquelles continue de se dérouler l'opération des inscriptions pour l'année universitaire 2015-2016, a présenté un tableau illustratif des moyennes exigées pour chacune des spécialités, notamment les plus demandées. La phase des inscriptions finales se déroulera à partir du 29 juillet et jusqu'au 6 août.

R. N.

TOURISME

50 000 postes de travail pour 942 projets d'investissement

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a indiqué hier, lors d'une cérémonie de sortie de promotion de plusieurs écoles spécialisées dans le secteur touristique et de l'hôtellerie, que pas moins de 50 000 postes d'emploi seront créés suite a la création de 942 projets d'investissement avec une capacité de 120 000 lits, et ce sur tout le territoire national.



Lors de cette cérémonie, le ministre Amar Ghoul a mis l'accent sur les formations dont bénéficient les étudiants du secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de l'artisanat, insistant sur le fait que la promotion du tourisme passe par la bonne formation.
Le responsable du secteur a ainsi souligné qu'au début de l'année scolaire en septembre prochain, ces écoles bénéficieront de contrats de performance et de nouvelles mesures qui permettront d'améliorer le niveau des formateurs et des étudiants en même temps. Il a ajouté que de nouvelles spécialités seront mises en place dans les écoles telles que la promotion de l'image et de la destination Algérie ainsi que l'aménagement du territoire. Par ailleurs, et en parlant de promotion de l'image de l'Algérie, M. Ghoul a précisé que « la promotion du Sud algérien nous permettra de concurrencer les pays voisins».
326 étudiants ont été formés dans plusieurs domaines ayant trait à l'accueil, la gestion et la gastronomie. Répartis sur quatre grands instituts, ces étudiants ont bénéficié d'une formation à la carte, M. Ghoul a indiqué dans ce volet, que, le nombre d'élèves choisis pour la formation augmentera les prochaines années.
Dans cette optique, quatre nouveaux instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle (INSFP) en hôtellerie touristique seront créés dans les wilayas d'Oran, de Aïn Temouchent, d'Adrar et de Constantine, a indiqué le responsable du secteur.
De son côté, la directrice de la formation et des ressources humaines au sein du ministère du Tourisme, Moumene Nacéra a indiqué que « la formation de la ressource humaine dans le secteur du tourisme représente l'un des axes majeurs de la stratégie adoptée par les pouvoirs publics en vue d'assurer un meilleur encadrement pour le management et la gestion des activités touristiques».
M. Ghoul a fait savoir que « les formateurs, devront faire apprendre à l'étudiant une certaine autonomie et surtout faire travailler leur imagination ». « Une certaine autonomie, dans le sens où lui-même décidera de comment faire les choses, et non pas seulement sous les directives du professeur, ce qui lui donnera un certain sens de leadership et de responsabilité », a-t-elle conclu.
« Développer le savoir-faire, le savoir-être et le savoir-vivre, tels sont les points cruciaux fixés par notre département », a indiqué le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul.

Aoura Racha

AVANT L'ARRIVÉE DES AOÛTIENS

Les plages font déjà le plein à Annaba



EN ATTENDANT l'arrivée des aoûtiens, les plages du littoral annabi autorisées à la baignade, plus d'une vingtaine, enregistrent depuis la fin du ramadhan une grande affluence des estivants venus d'un peu partout, en particulier des régions limitrophes et de celles de l'arrière-pays où le mercure est en hausse de jour en jour.
Ce sont surtout les plages de la corniche qui attirent un grand nombre de baigneurs à cause de leur proximité avec la ville, de leurs commodités et de l'existence d'un dispositif de sécurité de 9 à 19 heures tous les jours avec la disponibilité quasi-permanente des éléments de la Protection civile et des plongeurs professionnels prêts à intervenir. Les plages Rizi-Amor, Rezgui-Rachid, de Toche et de Ain Achir sont les plus prisées par les estivants, qui s'y installent en petits groupes et en famille et, qui avant de rentrer chez eux, passent par le majestueux cours de la Révolution pour déguster glaces et boissons.
Le front de mer de Sidi Salem (El Bouni) à l'est d'Annaba, n'est pas en reste et attire du matin jusqu'au soir un grand nombre de baigneurs et d'estivants en quête de repos et de détente, malgré l'absence de commodités d'accueil et d'hygiène aux environs de la plage. Outre le tourisme de montagne qu'offre le majestueux Djebel Edough, le village de Seraïdi, qui culmine à plus de 900 mètres d'altitude, est devenu ces derniers jours une destination très convoitée avec sa magnifique plage d'Oued Bagrat et ses sites paradisiaques ainsi que son hôtel de luxe El Mountazeh.
A l'ouest de la wilaya, à près de 70 km de la ville de Annaba, on trouve Chetaïbi, «Tekkouche ou Herbillon» pour les nostalgiques. Une forte animation règne dans ses magnifiques plages au sable d'or avec l'installation de camps de colonies de vacances improvisés par certains habitués, qui préfèrent passer leurs vacances d'été dans cette belle contrée et parmi lesquels on remarque principalement des gens de Constantine.
Il est certain que l'animation estivale au bord des plages et à l'intérieur de la ville de Annaba ira crescendo tout au long du mois d'août avec la présence de vacanciers du sud du pays dont des centaines d'enfants de familles nécessiteuses invités à découvrir et à profiter de la mer au titre d'une opération de solidarité, et également pas moins de 400 fonctionnaires du secteur de la formation en stage de perfectionnement et de mise à niveau, leurs connaissances vont apprécier les charmes de la Coquette. Ainsi, Annaba, retenue pôle d'excellence touristique dans le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), vivra un mois d'août exceptionnel en animation estivale avant la grande rentrée sociale.

Nabil Chaoui

SUITE A L'ANNONCE DES MESURES DE LA LOI DE FINANCES COMPLEMENTAIRE POUR 2015

LE COMMUNIQUE DE CARE

LE GOUVERNEMENT vient de rendre publiques, à la suite du Conseil des ministres du mercredi 22 juillet 2015, les mesures retenues dans la cadre de la loi de Finances complémentaire (LFC) pour l'année 2015. Cette loi était largement attendue par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux, comme le moment d'un sursaut énergique et salutaire face à la grave dégradation de la situation économique et financière de notre pays, résultat de l'érosion brutale des prix sur le marché international des hydrocarbures, depuis maintenant plus d'une année. A l'évidence, notre pays n'a pas su anticiper une évolution de la conjoncture mondiale sur le principal marché de ses exportations.
Le Premier ministre vient, lui-même, de reconnaître que la conjoncture pétrolière mondiale ne va pas s'améliorer et table sur une moyenne des prix du baril oscillant autour de 60 $US, ce que de nombreux analystes considèrent déjà comme une perspective optimiste. La Banque d'Algérie, de son côté, vient de signaler, dans sa dernière note de conjoncture, que les quantités d'hydrocarbures exportées ont baissé de 9 % au cours du premier trimestre 2015, confirmant ainsi une tendance lourde observée tout au long des cinq dernières années.
Au plan des comptes extérieurs, les informations officielles aujourd'hui disponibles laissent présager, pour l'ensemble de l'année 2015, un déficit de la balance commerciale à hauteur de près de 15 Mds de $US et un solde négatif prévisionnel de la balance des paiements à hauteur de près de 30 Mds de $US. Enfin, le déficit budgétaire, quant à lui, dépasserait les 1900 Mds de DA à fin 2015, ce qui va obérer d'autant les ressources du Fonds de régulation des recettes. Ce dernier fonctionne, depuis longtemps déjà, plutôt comme un « bas de laine » que comme un outil de régulation de la gestion budgétaire ; il sera totalement épuisé au cours de l'année 2017, si l'Etat maintient, comme il le fait, le rythme actuel de croissance de ses dépenses. Le gouvernement lui-même, auquel il faut reconnaître son souci de la transparence, ne cache pas sa profonde préoccupation et a opté courageusement pour une publication régulière de statistiques probantes qui laissent apparaitre une dégradation graduelle des comptes économiques de la nation, au cours des douze derniers mois. A ce sujet, le constat partagé par l'ensemble des analystes sérieux, c'est que notre pays est entré maintenant dans une crise sévère dont tout laisse à penser qu'elle est porteuse de menaces potentiellement graves, très comparables à celles que nous avions vécues à la fin des années 1980 et qui s'était soldée en bout de course par un ajustement structurel imposé par le FMI et dont les rigueurs et le caractère récessif sont encore dans les mémoires. C'est en considération de ces menaces de plus en plus visibles que notre association, CARE, n'a pas cessé d'alerter sur les fragilités du modèle d'organisation de l'économie de notre pays et qu'elle avait appelé solennellement à la prise de mesures salvatrices et courageuses, dont les prémisses pouvaient êtreannoncées à la faveur de la dernière loi de Finances rectificative. Force est de croire que nous n'avons pas été entendus. A CARE, nous estimons, en effet, que si les dispositions ainsi adoptées, prises une à une, sont positives et recueillent notre assentiment, elles ne sont pas, globalement, à la hauteur des dangers qui guettent notre économie au cours des trois prochaines années.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES AVANCEES

Le Centre de Développement des Technologies Avancées organise un concours sur titre, pour le recrutement de chercheurs permanents et personnel de soutien à la recherche, dans les spécialités désignées au tableau suivant :

ORGANISME	Grade	Type de Recrutement	Diplôme	Nbre de poste	Spécialités/Options	CODE	LIEU DE TRAVAIL
CDTA: CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES AVANCEES- BABA HASSEN ALGER	Maître de recherche classe B	concours sur titre	Doctorat en sciences ou diplôme reconnu équivalent.	13	INFORMATIQUE (génie logiciel, système informatique, IOT, traitement d'images)	1/1	ALGER
					ELECTRONIQUE (systèmes embarqués, MEMS, microélectronique, télécommunication)	1/2	
					MECANIQUE (CFAO, fabrication mécanique)	1/3	
					CHIMIE (électrochimie, ingénierie de chimie, polymères)	1/4	
					GENIE DES MATERIAUX (contrôle de qualité des matériaux)	1/5	
					PHYSIQUE (modélisation microscopique, transfert de chaleur et de masse, ingénierie des matériaux)	1/6	
	Attaché de recherche	concours sur titre	Magister ou un diplôme reconnu équivalent (le diplôme de magister délivré dans le cadre du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998).	19	INFORMATIQUE (système embarqué, informatique industrielle, IOT, système multi-agents, traitement d'image)	2/1	
					ELECTRONIQUE (conception de VCO, traitement d'images, instrumentation, microélectronique, robotique)	2/2	
					MECANIQUE (CFAO, fabrication mécanique)	2/3	
					CHIMIE (chimie théorique, chimie appliquée, chimie des matériaux condensés)	2/4	
					GENIE DES MATERIAUX (matériaux et composants, métallurgie)	2/5	
					PHYSIQUE (plasmas, rayonnement, modélisation d'alliages métalliques)	2/6	
					MATHEMATIQUE	2/7	
	Ingénieur d'état de soutien à la recherche	concours sur titre	Master ou Ingénieur d'état ou un diplôme reconnu équivalent	37	INFORMATIQUE (Développement WEB et.net, HTML5, standards de communications + Allocation de ressources + approches cross-layers, codage canal, transmission vidéo, microsystèmes, SI, sécurité informatique, cloud computing openstack, cloud developpement)	3/1	
					ELECTRONIQUE(systèmes embarqués, traitement de signal/parole, caractérisation électrique RF des résonateurs, instrumentation, conception de CI et FPGA, programmation en HDL, synthèse et implémentation physique-connaissance et vérification de CI, vérification du niveau système, simulation du niveau RTL et post layout-conception MEMS, simulation multi-physique et vérification, Télécommunication)	3/2	
					GENIE MECANIQUE (construction mécanique ou productique, CFAO, fabrication mécanique)	3/3	
					GENIE DES MATERIAUX (contrôle de qualité des matériaux)	3/4	
					PHYSIQUE (simulation plasmas froids, chimie des surfaces)	3/5	
					AUTOMATIQUE (robotique mobile, ROS, Analyse des systèmes)	3/6	
					MAINTENANCE INDUSTRIELLE (équipements lourds)	3/7	
					STATISTIQUE ET PLANIFICATION	3/8	
					RECHERCHE OPERATIONNELLE (Développement et algorithmique de théorie des graphes)	3/9	
					HYGIENE ET SECURITE	3/10	
					HYGIENE ET SECURITE INDUSTRIELLE	3/11	
	Technicien supérieur de soutien à la recherche	concours sur titre	Diplôme d'études universitaires appliquées (D.E.U.A), Technicien supérieur ou un diplôme reconnu équivalent.	8	MAINTENANCE INDUSTRIELLE	4/1	
					MECANIQUE (fabrication mécanique, fabrication métallique)	4/2	
					ELECTROMECANIQUE (maintenance industrielle)	4/3	
					INFORMATIQUE (Programmeur, Base de données)	4/4	
					HYGIENE ET SECURITE	4/5	
					HYGIENE ET SECURITE INDUSTRIELLE	4/6	
	Administrateur de la recherche Niv.2	concours sur titre	Diplôme de Master ou d'un diplôme reconnu équivalent	2	SCIENCE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	5	
					MARKETING (Etude de marché, lancement de nouveau produit et promotion de produit et service, gestion données clients)		
					GESTION		
					SCIENCES DE GESTION		
	Administrateur de la recherche Niv.1	concours sur titre	Licence de l'enseignement supérieur ou un diplôme reconnu équivalent.	3	SCIENCES DE GESTION	6	
					DROIT		
					SCINECES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES		
					SCIENCES DU MANAGEMENT		
	Assistan principal de gestion a la recherche	concours sur titre	Diplôme d'études universitaires appliquées (D.E.U.A), Technicien supérieur ou un diplôme reconnu équivalent.	3	GESTION DES STOCKS	7	
					SECRETARIAT DE DIRECTION		
					DOCUMENTATION ET ARCHIVES		
					GESTION DE LA PRODUCTION DES STOCKS		
	Comptable administratif principal de la recherche	concours sur titre	Diplôme d'études universitaires appliquées (D.E.U.A)dans la spécialité, Technicien supérieur dans la spécialité ou un diplôme reconnu équivalent.	1	COMPTABILITE	8	
	Maître de Recherche classe B	concours sur titre	Doctorat en sciences ou diplôme reconnu équivalent.	8	ELECTRONIQUE (instrumentation, microélectronique, optoélectronique, photovoltaïque, composant et système photonique)	9/1	SETIF
					CHIMIE (chimie appliquée)	9/2	
					PHYSIQUE (optique expérimentale, astrophysique, physique théorique)	9/3	
	Attaché de recherche	concours sur titre	Magister ou un diplôme reconnu équivalent (le diplôme de magister délivré dans le cadre du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998).	4	PHYSIQUE (optique appliquée, modélisation optique)	10	
UROP: UNITE DE RECHERCHE EN OPTIQUE ET PHOTONIQUE - SETIF-	ATTACHE d'ingénierie	concours sur titre	Licence de l'enseignement supérieur ou diplôme d'études superieures (DES) ou d'un diplôme reconnu équivalent.	1	HYGIENE ET SECURITE	11	SETIF
					SECURITE INDUSTRIELLE		
					MAINTENANCE INDUSTRIELLE		
					MAINTENANCE EN INSTRUMENTATION		
	Technicien supérieur de soutien à la recherche	concours sur titre	Diplôme d'études universitaires appliquées (D.E.U.A), Technicien supérieur ou un diplôme reconnu équivalent.	1	MECANIQUE (usinage)	12	
	Technicien de soutien à la recherche	concours sur titre	Diplôme de technicien ou un diplôme reconnu équivalent.	1	ELECTROMECANIQUE (Technique du vide)	13	
	Comptable administratif principal de la recherche	concours sur titre	Diplôme d'études universitaires appliquées (D.E.U.A)dans la spécialité, Technicien supérieur dans la spécialité ou un diplôme reconnu équivalent.	3	COMPTABILITE	14	

Dossier à fournir :
- Demande manuscrite en précisant obligatoirement la spécialité, l'option, un seul code et le lieu de travail selon le tableau ci-dessus.
- Copie de la pièce d'identité.
- Une copie conforme à l'originale du diplôme + relevé de note comportant de la dernière année d'étude.
- Fiche de renseignement rempli par le candidat, à télécharger du site web du CDTA (www.cdta.dz), ou de celui de la fonction publique (www.concours-publique.gov.dz)
- Un CV détaillé.
- Page de garde de la thèse ou du mémoire (Doctorat, Magistère, PFE Ingéniorat ou Master II).
- Pour les doctorants : l'intitulé de la thèse visé par le promoteur.

Tout participant ayant réussi au concours sur titre se doit de compléter le dossier avec les documents suivants :
- Photocopie du document justifiant la situation vis-à-vis du service militaire.
- Casier judiciaire (N°03) en vigueur.
- Certificat de résidence.
- Deux fiches familiales d'état civil pour les mariés, ou deux fiches individuelles pour les célibataires.
- Deux Extraits de naissance N°12.
- Deux 02 certificats médicaux (générale et phtisiologie).
- Deux 02 photos d'identité.
- Certificats de travail prouvant l'expérience professionnelle.

Le dossier doit être déposé ou envoyé par poste à l'adresse suivante :
« Centre de Développement des Technologies Avancées, cité du 20 Août 1956, BP 17, Baba Hassen, Alger »

et ce dans un délai de **quinze (15) jours** ouvrable à compter de la date de parution de cet avis dans la presse nationale.

Tout dossier déposé après la date limite ou incomplet ne sera pas pris en considération.

TIZI OUZOU

Un moudjahid dans la tourmente

Il est de ces hommes qui, même en ayant été héros d'une guerre nationale, voient le désespoir et les heures sombres les envahir au couchant de leur vie. Tel est le cas du moudjahid Saïd Belaïd, connu sous le nom de guerre de Saïd Akaoudjiou.



Ce pur produit de l'ALN, qui a perdu sa jambe droite en marchant sur une mine antipersonnel en pleine forêt de Mizrana en 1959, à la suite d'un violent accrochage entre une section de l'ALN et une troupe de militaires français, souffre à présent de deux autres maladies, la maladie de Parkinson et celle d'Alzheimer. Saïd Belaïd est à présent grabataire. C'est à son domicile de Timizart-Loghbar, dans la commune de Tizi Ouzou, que nous l'avons rencontré. Le vieil homme n'arrive pas à prononcer des phrases cohérentes. Il a fallu le concours de son fils pour rendre compréhensible toute la détresse du moudjahid.

En fait, c'est toute la famille qui vit une situation infernale depuis que l'ancien baroudeur a été atteint de ces deux maladies. En effet, selon son fils Mohamed, il faut qu'il y ait quelqu'un en permanence à la maison pour le surveiller car, lors de ses crises, le vieil impotent devient violent, aussi bien verbalement que physiquement. L'unique solution à cette situation extrême est l'administration de deux médicaments que le médecin lui a prescrits.

La difficulté réside surtout dans le fait que lorsque les enfants sont absents, puisqu'ils travaillent, seule sa vieille épouse, elle-même ayant besoin d'être assistée, tente aussi vaillamment que désespérément d'assister son mari. Il se trouve hélas que depuis l'apparition de ces deux maladies chez le vieux moudjahid il y a six ans environ, l'indisponibilité des deux médicaments prescrits par le médecin, ou tout simplement un retard dans leur prise, lui provoquent une sorte de «démence».



Le patient cherche à tout prix à quitter la maison pour prendre une direction inconnue. Ses enfants sont alors obligés de remuer ciel et terre pour le retrouver. A la question de savoir comment un unijambiste peut-il marcher et manifester une violence physique, la réponse est toute simple : le moudjahid Saïd Akaoudjiou s'est fait faire une prothèse chez un spécialiste. Ses crises étant récurrentes, les membres de sa famille lui ont enlevée et cachée celle-ci dans un endroit sûr. Mais est-ce la solution au problème ? Assurément non. La pension que perçoit l'ancien baroudeur de l'ALN, né exactement le 30 mars 1929 à Akaoudj, commune d'Aït Aïssa-Mimoun, ne peut lui assurer les services d'une assistante sociale. L'homme devenu invalide pour la cause nationale a fait, à deux reprises, une demande de revalorisation de sa pension, et les deux fois, un refus lui a été signifié par l'autorité compétente. Que faut-il faire dans pareil cas ? Seul l'Etat algérien, celui-là même dont l'existence a été rendu possible grâce à des hommes et des femmes de la trempe de Saïd Belaïd dit Saïd Akaoudjiou, peut trouver la solution idoine. Notons enfin que dire ou écrire simplement que le moudjahid Saïd Belaïd a perdu sa jambe en marchant sur une mine peut omettre un nombre important de ses hauts faits d'armes, des actions qui ont fait justement sa grandeur.

Un autre grand combattant de l'ALN, Mohamed Ammad, aujourd'hui âgé de 93 ans, a dit à propos de Saïd Belaïd : «C'est un authentique membre de l'ALN.» Mohamed Ammad se souvient parfaitement du jour où Saïd Belaïd a rejoint le maquis, à la fin de l'été 1956. «C'est au cours de la même année, a ajouté Mohamed Ammad, que je l'ai retrouvé au quartier général (QG) de l'ALN de la forêt de Mizrana, alors que je rejoignais le maquis après m'être évadé du camp de prisonniers de Tigzirt, en compagnie d'autres moussabiline».

C'est depuis le mois de mai 1956, quelques jour après l'Aïd-el-Fitr, que Saïd Belaïd et Mohamed Ammad sont devenus compagnons d'armes. Ils ont participé ensemble à plusieurs opérations militaires contre l'ennemi et ont échappé aussi à une souricière qui leur a été tendue par les militaires français suite, probablement, à une dénonciation, et ce dans le maquis d'Ighil-Bouchène (commune d'Aït Aïssa-Mimoun). En ce funeste jour de l'année 1959, où les combats se faisaient de plus en plus violents et récurrents, Saïd Belaïd, en compagnie d'une trentaine d'autres vaillants combattants de l'ALN, en route pour une mission aux abords du lieudit Sidhi M'hand Saâdhi, marcha sur une mine antipersonnel qui lui arracha complètement le pied. Fallait-il l'abandonner sur place à cause du déluge de feu de l'ennemi qui s'était abattu sur eux ? «Pas question !», s'élevèrent plusieurs voix en même temps.

Deux moudjahidine le portèrent à tour de rôle sur leur dos jusqu'au refuge, L'infirmier de l'ALN, Si Omar, un infirmier qui faisait aussi office de médecin, lui amputa le pied, à quelques centimètres au-dessus de la cheville. Cela fut très dur.

Quelque temps plus tard, le blessé, encore en convalescence, fut surpris par les militaires français à l'infirmerie. Suite à un accrochage particulièrement long et sanglant, les militaires français l'arrêtèrent. Emmené dans l'un de leurs hôpitaux, les chirurgiens ont décidé, pour éviter la gangrène, de l'amputer un peu plus haut Après sa guérison, Saïd Belaïd quitta l'hôpital pour la prison. En 1961, les autorités coloniales, convaincues de son incapacité à rejoindre le maquis, le relâchèrent.

Les services de renseignement de l'armée ont même pensé que la remise en liberté du prisonnier pouvait leur permettre d'identifier et de capturer d'autres moudjahidine qui viendraient lui rendre visite. Il se trouve que l'ALN n'a pas manqué non plus d'intelligence, sachant pertinemment que la maison de leur ancien compagnon de combat allait être sous surveillance. Autrement dit, les militaires français n'ont pas obtenu ce qu'ils espéraient. A l'indépendance du pays, Saïd Belaïd bénéficia d'une pension en sa qualité de moudjahid invalide de guerre. Avec le temps, le mal de sa jambe se manifesta à nouveau. Les médecins furent obligés de l'amputer, cette fois juste en dessous du genou, pour éviter cette maudite gangrène. L'opération fut réussie. Cependant, au fil des ans, Saïd Belaïd dit Saïd Akaoudjiou fut atteint de la maladie de Parkinson et de celle d'Alzheimer. Aujourd'hui, il a plus que jamais besoin d'une tierce personne pour sa prise en charge.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Communiqué

DJEZZY DÉNONCE LE CHANTAGE ET RECOURT À LA JUSTICE

UNE SÉRIE de perturbations est intervenue ce mardi 28 juillet sur notre réseau couvrant une partie de la wilaya de Bouira. Les services techniques et nos ingénieurs sont à pied d'œuvre en vue de rétablir la situation. A l'origine de ce regrettable incident dont Djezzy n'est nullement responsable, le comportement de certains agents de sécurité appartenant à une entreprise prestataire de service de gardiennage. Ces derniers ont bloqué le CDS de la ville de Bouira ainsi que plusieurs relais affectant ainsi la continuité de notre service dans cette wilaya.

La direction de Djezzy a pris ses responsabilités, au-delà de l'intervention technique, en décidant de saisir la justice et d'user de tous les moyens juridiques qu'offrent les lois de la République contre les contrevenants et leurs instigateurs ainsi que l'ensemble des transgresseurs qui ont porté atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'entreprise.

Djezzy a, en effet, décidé de limiter le nombre des agents de sécurité externes et de prendre en charge elle-même la gestion de ce dossier. Cette mesure est, bien entendu, motivée par l'amélioration de la situation sécuritaire du pays.

Djezzy s'excuse auprès de ses abonnés et les informe du rétablissement dans les plus brefs délais de l'ensemble de ses services mobiles.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Boumerdes

Direction des Equipements Publics
NIF : 099835019277907

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT,
N° 37/DEP / 2015

La Direction des équipements publics de la wilaya de Boumerdès, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation en remplacement d'un lycée type 1000/300 Rations à Zemmouri (remplacement du lycée type 1000/300 Rations de Talamali) en lot unique et en deux tranches : (Tranche ferme et tranche conditionnelle).
NB : tout soumissionnaire qui ne remplit pas les conditions fixées dans le présent cahier des charges et ayant obtenu une note inférieure à 40/100 points (offre technique), sera éliminée.

II-Eligibilité des candidats :
Les conditions d'éligibilités sont fixées comme suit :
Les soumissionnaires qualifiés en Bâtiment (**activité principale ou secondaire**) et dont la **classification est supérieure ou égale à deux (II) ou plus** , sont autorisées à soumissionner .
-Les soumissionnaires qui remplissent les conditions d'éligibilité peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdès(bureau N22-première étage).
La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** calendaires et commence à courir à compter de la première publication du présent avis appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.
La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentés de trois mois et commence à courir à compter du jour de dépôt des offres.
Les offres devront être déposées avant **10 h 30 mn** , le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant .
Les plis doivent être adressés à la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdès et déposés au bureau des marchés(N°22,1er étage) ,dont le siège est près de l'institut algérien du pétrole (IAP) de Boumerdes .

L'offre doit être présenté sous deux plis fermés , renseignée et cachetés ,l'un contenant l'offre technique et l'autre l'offre financière et portant respectivement les mentions suivantes : « **offre technique**» et « **offre financière** » ; le tout mis dans une enveloppe exterieure qui doit être anonyme fermés et porter la mention suivante :

(AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 37/DEP/2015)
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Réalisation en Remplacement d'un lycée type 1000/300 Rations à ZEMMOURI
(Remplacement du lycée type 1000/300 Rations de TALAMALI) en lot Unique et en deux Tranches :
(Ttranche Ferme et Tranche Conditionnelle) :

a) L'Offre Technique Comprendra :
1) La déclaration à souscrire, selon modèle joint, renseignée, signée , paraphée et datée .
2) Le cahier des charges y/c l'instruction aux soumissionnaires, renseignée, signée , paraphée et datée.
3) Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles catégorie II et plus , en cours de validité.
4) Une copie l'extrait de rôle apuré ou échéancier.
5) Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH,en cours de validité.
6) Les copies des bilans financiers des trois dernières années (2012,2013 et 2014),visés par les services des impots ou attestation du chiffre d'afaire de ces trois dernières dannés
7) Une copie du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois.
8) Une copie de l'extrait du registre de commerce.
9) La Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du projet (matériel roulant justifié par les cartes grises et/ou contrat de location notarié-matériel non roulant justifié par les factures d'achat ou contrat de location notarié l'encadrement justifié par les diplômes et les attestations d'affiliations à la CNAS,CASNOS ou liste nominative de l'encadrement en poste, visée par la CNAS- le reste du personnel justifier par les attestations d'affiliation de mise à jour CNAS.
10) Les références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution,délivrés et signées par les maitres d'ouvrages,avec indication sur la nature et le montant des travaux .
11) Le statut (éventuel) de l'entreprise.
12) Le planning des travaux.
13) Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales de l'année 2013 délivré par le CNRC (antene locale) pour les sociétés commerciales dotées de la pérsonnalité morale .
14) La déclaration de probité, selon modèle joint, renseignée, signée , paraphée et daté.
15) Le numéro d'identification fiscale (NIF)
16) Le numéro d'identification statistique (NIS)
17) Les références bancaires (l'attestation de solvabilité)
18 Une procuration écrite ou décision de délégation de pouvoir de signature au nom de l'entreprise s'il ya lieu.
19) Lettre d'engagement de mettre les moyens matériel sur chantier en temps opportun (en cas de location).

b) L'Offre Financière Comprendra :
1- La lettre de soumission renseignée, signée , paraphée et daté .
2- Le Bordereau des Prix Unitaires renseignée,signée , paraphée et daté par l'entreprise (le BPU doit comporter les Prix en lettres et en chiffres).
3-Le détail Quantitatif et Estimatif, renseignée, signée , paraphée et daté par l'entreprise.
NB : pour plus de détail voir le cahier des charges : instructions aux soumissionnaires.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **10h45mn** au siège de la **Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdès.**

Le Jeune Indépendant **du 29/07/2015 / ANEP N° 338 341**

REPUBLIQUE ALEGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
DAIRA DE KHEMIS-MILIANA
COMMUNE DEKHEMIS-MILIANA
NIF :098444045115428

AVIS D' ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 49, 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Vu les p.v de la commission d'évaluation des techniques et *financières du* ***21/07/2015.***
Le président de L'APC de Khemis-Miliana informe les opérateurs concernés par ***l'appel d'offre restreint N° 05/2015*** *Concernant Le projet suivant:*

- **RENFORCEMENT PARC COMMUNAL (ACQUISITION DEUX CAMIONS BENNES TASSEUSES 07 m^3).**

paru dans la presse nationale et el BOMOP en langue nationale et française première parution En Langue nationale : ***EL MIHWAR EL YOUMI*** **du 07/04/2015** *et En Langue française :* **Le Jeune Indépendant du 07/04/2015.**

Et conformément au P.V de l'évaluation des offres financières, séance du : ***21/07/2015***
Le projet a été attribué provisoirement selon le moins disant comme suit :

N°	Désignations des opérations	Le soumissionnaire	Note de l'offre technique	Note de l'offre financière	total	Montant de l'offre	Délai	OBS
01	RENFORCEMENT PARC COMMUNAL (ACQUISITION DEUX CAMIONS BENNES TASSEUSES 07 m^3).	SARL EL AIZ IMPORT MATERIEL-BABA HASSEN-ALGER NIF 000616097466632	60 pts	20 pts	80 pts	11.700.000.00 DA	02 MOIS	Qualifié et moins disant

Les entreprrises soumissionaires peuvent se présenter au siége de L'APC Bureau des marchés pour prendre connaissance des résultats détaillé de dévauation de leurs offres techniques financiéres dans un délis de **trois (03) jours a** compter du 1er avis de publication de cette avis
Conformément aux dispositions des articles 114 du décret présidentiel ***n° 10-236 du 07/10/2010*** *portant réglementation des marchés publics modifié et complét, les somissionaires qui protestent ce choix pevent introduire leures recours auprés de la commission communal des marché dans un délai de* ***10 jours*** a compter de la parution de cet avis

Le Jeune Indépendant **du 29/07/2015 / ANEP N° 338 312**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة السكن, العمران و المدينة
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

21 JUIL 2015

مديرية التعمير , الهندسة المعمارية و البناء لولاية البويرة
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira
CITE ADMINISTRATIVE DRAA-EL-BORDJ

MISE EN DEMEURE

- Vu le marché n°31/DUAC du 09/06/2013.
- Vu l'ODS n°01 de démarrage des travaux en date du 07/07/2013.
- Vu la mise en demeure n°01 en date du 07/12/2014.
- Vu la mise en demeure n°02 en date du 10/12/2015.
- Vu la mise en demeure n°03 en date du 31/03/2015.
- Vu l'expiration des délais.
- Vu le P V de réunion sur site en date du 30/06/2015

L'entreprise ETB/ TCE SAKOU SAMIR, représenté par son gérant **SAKOU SAMIR** demeurant a la **CITE 08 MAI 1945 à SIDI AISSA Wilaya de M'SILA**, titulaire du marché approuvé par le comité des marchés publics de la Wilaya sous le **n°146** du **22/05/2013**, visé par le Contrôleur Financier sous le **n°829** en date du **02/06/2013** et par le maitre de l'ouvrage sous le **n°31/DUAC** en date du **09/06/2013** relatif au projet : **Amélioration urbaine quartier Ain Amar** à Sour El Ghozlane en Lots : **Aménagement, Assainissement, Eclairage, Espace vert, plantation et Revêtement en BB**

Est mise en demeure de lever les réserves émises en date du 30/06/2015 et d'entamer le revêtement en BB sous- huitaine.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 29/07/2015 / ANEP N° 338 340**

SUITE AUX ATTAQUES DE BOKO HARAM

Vaste opération militaire tchadienne au lac Tchad

L'armée tchadienne a lancé une vaste opération sur des îles du lac Tchad contre les insurgés islamistes nigérian de Boko Haram, qui ont multiplié attaques sanglantes et attentats suicides dans la région ces derniers jours.



DR

Malgré la mobilisation des armées de la région, les attaques ne cessent pas dans les pays concernés. Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, sept personnes ont été tuées depuis dimanche, dont trois décapitées, lors d'attaques menées par Boko Haram. Le Tchad, en première ligne dans la coalition militaire mise sur pied début 2015 (qui comprend aussi le Nigeria, le Cameroun et le Niger), a décidé de riposter sur les îles du lac, où de nombreux insurgés, affaiblis dans leurs fiefs nigérians, s'étaient repliés ces derniers mois.

«Nos forces (...) ont intercepté, hier, dans la matinée des éléments de Boko Haram en fuite» à une vingtaine de km au sud-est de Baga Sola, l'une des principales villes tchadiennes du lac, a affirmé une source sécuritaire, précisant que de «violents combats» se poursuivaient en fin d'après-midi dans la zone.

D'après cette source, un premier accrochage avait eu lieu samedi à Midi Koutou, une île du lac, faisant six morts et 15 blessés parmi les éléments de Boko Haram. Un soldat tchadien a également été tué.

Les combattants de Boko Haram ont «enlevé beaucoup de femmes et d'enfants» dans leur fuite samedi, a indiqué la même source, sans pouvoir préciser leur nombre.

«Environ 1 000 hommes des forces de sécurité et de défense tchadiennes sont positionnés pour occuper toutes les îles et neutraliser Boko Haram», a-t-elle ajouté. Une source proche des autorités locales a confirmé «une grande opération de ratissage» dans les îles tchadiennes du lac. «L'armée est entrée en force dans presque toutes les îles tchadiennes, ce sont essentiellement des petit îlots et des villages où elle fait face à une présence dispersée des Boko Haram», a-t-elle précisé.

Il y a environ deux semaines, «à la demande du gouvernement tchadien, les autorités ont lancé une opération pour évacuer la population des îles (...). Presque 90% des habitants ont déjà rejoint la terre ferme», a assuré cette source.

Ce dédale de centaines d'îlots et de chenaux camouflés entre les hautes herbes sert aussi de repaire pour les combattants islamistes, qui viennent s'y cacher et rafler du bétail et des récoltes.

Le Tchad, qui joue un rôle clé dans la lutte contre Boko Haram, a été récemment touché au cœur: dans la capitale N'Djamena, un attentat suicide avait fait au moins 15 morts le 11 juillet, le deuxième en moins d'un mois.

Quant à l'Extrême-Nord camerounais, il n'en finit pas d'être meurtri, après cinq attaques suicide sans précédent en deux semaines. Des membres de Boko Haram y ont décapité dimanche trois personnes après avoir attaqué deux petits villages, à une dizaine de kms de la frontière nigériane, a-t-on appris de sources sécuritaires camerounaises.

Par ailleurs, quatre personnes ont été tuées lors d'une incursion islamiste dans la localité d'Afadé, également frontalière du Nigeria, où la brigade de gendarmerie et un poste de détachement militaire ont été incendiés, selon des sources concordantes.

R. I.

LORS D'UN PROCÈS À TRIPOLI JUGÉ ILLÉGITIME

Saïf al-Islam Kadhafi condamné à mort

UN TRIBUNAL libyen a condamné à mort hier Saïf al-Islam Kadhafi, le fils le plus en vue du défunt dirigeant, ainsi que huit proches de ce dernier, après un procès éclipsé par les violences et les divisions politiques. Le tribunal siégeant à Tripoli, où règne une coalition de milices en partie islamistes, a notamment condamné à mort le dernier Premier ministre de Kadhafi, Baghdadi al-Mahmoudi, et son ex-chef des services de renseignements, Abdallah Senoussi.

Les 37 prévenus étaient jugés pour leur rôle dans les événements ayant accompagné l'agression contre la Jamahiriya libyenne et qui a renversé le gouvernement légitime en 2011. Saïf al-Islam Kadhafi, qui était souvent présenté comme le successeur potentiel de l'ex-dirigeant, était absent à l'audience, car il n'est pas aux mains des autorités siégeant à Tripoli. Depuis son arrestation en novembre 2011, il est détenu à Zenten, au sud-ouest de Tripoli, par des milices opposées aux autorités de Tripoli.

Le procès a été critiqué par les défenseurs des droits de l'homme en raison des restrictions d'accès de la défense, et marqué par un différend toujours en cours avec la Cour pénale internationale (CPI) au sujet de sa compétence à juger Saïf al-Islam. Ce dernier et Abdallah Senoussi font également l'objet de mandats d'arrêt de la CPI pour crimes de guerre présumés lors des événements de 2011.

En mai 2014, la CPI, qui a réclamé à maintes reprises une extradition de Saïf al-Islam, avait débouté les autorités libyennes de leur demande de le juger devant les tribunaux libyens, en raison des doutes sur la capacité de Tripoli à lui garantir un procès juste et équitable. La CPI avait, toutefois, donné son feu vert à la Libye pour juger Abdallah Senoussi.

R. I. et agences



DR



DR

PALESTINE OCCUPÉE

Heurts entre la police israélienne et des colons

DES HEURTS ont opposé hier matin des colons et la police israélienne à Beit-El en Cisjordanie occupée, quand les policiers ont pris le contrôle de maisons illégales qui doivent être détruites dans les jours à venir, selon les médias. La Cour suprême israélienne avait ordonné le mois dernier la destruction de deux bâtiments en cours de construction dans la colonie de Beit-El au nord de Ramallah, une démolition fixée au 30 juillet.

MÉDITERRANÉE

Treize cadavres dans une embarcation de migrants

TREIZE CADAVRES ont été retrouvés par les sauveteurs à bord d'un navire transportant plus de 500 migrants lundi soir au large de la Libye, a rapporté hier la garde-côtes italienne. Un navire irlandais mobilisé dans le cadre de l'opération européenne de surveillance Triton et un autre bateau affrété par Médecins sans frontières se sont portés au secours de l'embarcation à 80 km environ des côtes libyennes. Les autorités n'ont pas encore pris de décision quant au sort des rescapés.

MALAISIE

Scandale politico-financier

LE PREMIER ministre malaisien, Najib Razak, a limogé hier son adjoint et le procureur général sur fond d'un énorme scandale financier qui prend de l'ampleur et menace le maintien du chef du gouvernement à son poste dans ce pays d'Asie du Sud-Est. La pression monte depuis plusieurs mois contre Najib, pressé de s'expliquer sur des soupçons de détournements de fonds massifs concernant la société publique 1Malaysia Development Berhad (1MDB) créée à son initiative peu après son arrivée au pouvoir en 2009.

DIXIT

«Il est hors de question de reculer. C'est un long processus et ce processus se poursuivra avec la même détermination».
Recep Tayyip Erdogan, le président turc, à propos de l'engagement récent de son pays contre l'EI et le PKK

«Ce nouveau partenariat vise à établir une zone débarrassée de l'EI et d'améliorer la sécurité et la stabilité le long de la frontière entre la Turquie et la Syrie».
Un responsable militaire américain en marge d'une visite du président Barack Obama en Ethiopie

«La Turquie avait le droit de se défendre face au PKK».
John Kirby, le porte-parole du département d'Etat américain


DR

L'ONU suspend des programmes de santé en Irak par manque de fonds

L'ONU, à court d'argent, a annoncé, hier avoir suspendu des programmes de santé dont bénéficiaient des millions de personnes en Irak. Dans un communiqué, l'organisation a indiqué que «184 services de santé de première nécessité ont été suspendus en raison du manque de fonds destinés aux activités humanitaires».
«Plus de 80% des programmes de santé soutenus par des partenaires humanitaires sont pour le moment suspendus, et cela touche directement un million de personnes», a dit le communiqué.
«Au moment où les gens en Irak ont le plus besoin de nous, on les laisse tomber», a déploré la coordinatrice humanitaire de l'ONU pour l'Irak, Lise Grande. Selon l'ONU, le manque de fonds signifie qu'un demi-million d'enfants ne seront pas immunisés, entraînant un risque d'épidémie de rougeole et de retour de la polio.
Cette situation financière a déjà conduit à réduire les rations alimentaires pour un million de personnes. Ainsi, près du tiers des programmes liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène ont été fermés et d'autres programmes connaîtront le même sort fin juillet, selon le communiqué.
Autre conséquence de ce manque de fonds, l'ONU a indiqué que ses programmes d'assistance aux femmes et filles qui souffrent des séquelles de violences sexuelles seront aussi suspendus. L'ONU avait lancé le 4 juin un appel pour recueillir un demi-milliard de dollars afin de faire face à la crise humanitaire en Irak. Dans ce pays, le conflit avec le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) a poussé plus de 3 millions de personnes à fuir leur domicile depuis que ce dernier a lancé son offensive en juin 2014, conquérant de larges territoires dans ce pays. A ce jour, seul 15% de cet appel de fonds a été obtenu», a indiqué l'ONU, au moment où sa coordinatrice pour les affaires humanitaires avertissait que quelque 10 millions d'Irakiens auront un besoin vital d'aide d'ici la fin 2015.

SELON LE MÉDECIN-CHEF DE SERVICE D'ENDOCRINOLOGIE ET DE DIABÉTOLOGIE AU CHU DE CONSTANTINE

12 Constantinois sur 100 sont diabétiques

Douze constantinois sur 100 sont atteints de diabète, a affirmé le Dr. El Kacem Lezzar, médecin-chef de service d'endocrinologie et de diabétologie au CHU de Constantine, et ce en marge de la conférence de presse organisée à l'université des Sciences islamiques Emir-Abdelkader, Dr. Lezzar a notamment souligné l'importance de prévenir cette maladie pour en réduire la prévalence.


DR

Pour ce praticien, le taux de 12 % (identique au taux national) est «inquiétant» par rapport à la moyenne des personnes atteintes de diabète en Europe et dans le reste du monde, même si, en fait, ce chiffre est puisé d'une enquête menée en 2005 à Constantine et non mis à jour à cause de l'absence de nouvelles études de terrain, a-t-il déploré.
Le Dr. Lezzar a néanmoins précisé que des enquêtes menées récemment dans d'autres villes du pays, notamment à Sétif et à Mila ont révélé que la tendance de cette maladie, dont la prise en charge thérapeutique est très coûteuse, est «en hausse» d'où, selon lui, l'urgence de multiplier les campagnes de sensibilisation pour sa détection précoce, notamment chez les personnes adultes.
Si le diabète de type 1 qui touche les enfants et les jeunes gens âgés de moins de 30 ans présente des signes précurseurs permettant de le diagnostiquer à temps (besoin fréquent d'uriner, de boire, tendance boulimique, perte de poids et sentiment de fatigue), le diabète de type 2 ne peut être détecté que par des analyses périodiques et régulières, a précisé le même spécialiste.
Pas moins de 50 % des personnes atteintes de diabète de type 2 ignorent leur maladie qui peut avoir, après une dizaine d'années d'évolution du mal, des complications cardio-vasculaires très graves et des incidences pouvant conduire à la cécité, à des problèmes rénaux, à l'hypertension ou à l'hypotension artérielle, a-t-il révélé, conseillant vivement aux adultes de se faire régulièrement ausculter et de faire procéder à des analyses médicales «avant qu'il ne soit trop tard».
Le Dr. Lezzar a recommandé de favoriser la «carte de prévention» basée sur le régime et l'équilibre alimentaire, l'activité physique dont une marche quotidienne soutenue d'au moins trente minutes et le respect du dosage et du timing du traitement thérapeutique pour éviter les répercussions du diabète sur la santé physique et mentale du patient.

ETABLISSEMENTS PRIVÉS DE SANTÉ

20 décisions de fermeture dans la wilaya d'Alger

VINGT DÉCISIONS de fermeture à l'encontre d'établissements privés de santé ont été prises dans la wilaya d'Alger suite à des inspections inopinés, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé.
Les principales infractions relevées lors de ces visites concernent notamment l'extension des activités sans autorisation et la transformation des structures sans respect des normes parallèlement à l'absentéisme des pharmaciens, le remplacement sans autorisation, la non déclaration du personnel et l'emploi de praticiens médicaux sans autorisation, a précisé le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière dans son communiqué.
Ces fermetures qui concernent Alger interviennent «suite à une visite d'inspection inopinée des différents établissements privés activant dans le secteur de la santé», a ajouté la même source. L'inspection des établissements du secteur privé de la santé dans la wilaya d'Alger a concerné 413 structures privées, toutes catégories confondues, et a abouti à l'établissement de 20 décisions de fermeture: 2 établissements hospitaliers privés, 1 centre de procréation médicale, 5 centres de diagnostic et 12 cabinets de spécialistes. La même source a ajouté que 45 mises en demeure avaient été adressées, plus des avertissements et des convocations des directeurs techniques concernés pour notamment 12 établissements hospitaliers privés, 2 centres de procréation médicale, 5 centres de diagnostic, 19 cabinets de spécialistes et 7 centres d'hémodialyse. Le ministère de la Santé a ajouté que 10 blâmes avaient été inscrits au dossier pour 10 cabinets de spécialistes.
Concernant les 122 officines pharmaceutiques inspectées, 98 avertissements ont été donnés pour absence irrégulière du pharmacien titulaire d'officine qui sont tous convoqués, a relevé la même source.
Le bilan complet de cette opération, «wilaya par wilaya, sera rendu public au fur et à mesure de la finalisation des décisions», a conclu le ministère.

Le premier service O.R.L à polyclinique chahid Abdelli Mohamed à Saïda

LA POLYCLINIQUE chahid Abdelli Mohamed de Saida a assuré ses premières consultations au profit des malades en oto-rhino-laryngologie (O.R.L). Le nouveau service O.R.L de cette polyclinique s'inscrit dans le cadre d'une convention de jumelage signée dernièrement entre l'hôpital Ahmed Medeghri de Saida et le CHU Hassani Abdelkader de Sidi Bel-Abbès en vue de soulager les malades des déplacements forts coûteux et leur permettre une meilleure prise en charge médicale dans cette spécialité qui fait défaut au niveau du secteur sanitaire public de Saida, a indiqué le directeur de wilaya de la santé et de la population, Mustapha Gasseb. Dans ce cadre, un staff médical spécialisé est affecté pour assurer des consultations dans ce domaine une fois par semaine dans cette polyclinique. Il dirigera des interventions chirurgicales à partir de dimanche prochain à l'hôpital de Saida, a-t-on ajouté.
Des malades qui se sont rendus à cette polyclinique, implantée à hai (quartier) Sidi Cheikh pour des consultations en ORL, ont accueilli avec satisfaction cette nouvelle d'autant que les prestations sont coûteuses chez le privé.
Il a été accueilli lors de la première journée des consultations plus de 80 malades, a indiqué le directeur de wilaya du secteur de la santé.

NOUVEAU CLIP DE AMEL ZEN

El warda et l'évocation du M'zab

Avant d'entamer son concert, dans la soirée de ce lundi 27 juillet, à Ibn Zeydoun, dans le cadre du huitième Festival international de la littérature et du livre de jeunesse à Alger, la chanteuse Amel Zen a présenté son nouveau clip El warda en avant-première.



Auteure, compositeur et chanteuse ethno-pop, Amel Zen revient sur la scène pour y présenter El warda, un nouveau single de cinq minutes sur un texte de Mohamed Seddar Yagoub, une musique de Yanis Djama dont les arrangements sont signés par le compositeur et chef d'orchestre Safy Boutella. Ce nouveau titre, mis en images, sera prochainement diffusé sur sa chaîne You Tube. Après cette avant-première à Alger, elle poursuivra sa série de concerts cet été, notamment à Oran et à Tipaza. En chantant El warda (la rose), single entamé dans sa préparation en 2014, elle dépeint une femme désespérée mais qui nourrit un espoir la rendant plus résistante. Après son passage à Ibn Zeydoun, la chanteuse a affirmé que «El warda, comme son nom l'indique, symbolise une rose qui fane et qui veut revivre». Elle a également annoncé que ce clip «est dédié à la mémoire des victimes des incidents de Ghardaïa et des militaires tombés en martyrs à Ain Defla auxquels je rends un hommage». Agrémenté d'images riches en couleurs et pleines de sens, le clip enlace de manière subtile le désespoir – symbolisé par l'obscurité – et la résistance et la vie – par la lumière. Soigneusement arrangé, le clip rehaussé de la voix mélodieuse d'Amel Zen donne une composition mélodieuse et, par-delà le texte, une belle fusion audiovisuelle.

Durant cette soirée, la chanteuse a pu retrouver son public qu'elle a gratifié, une heure durant, de titres qui ont fait son succès sur la scène nationale et internationale. Accompagné d'un orchestre composé de guitaristes, d'un batteur et de deux femmes choristes, Amel a interprété plusieurs de ses chansons, entre autres, Lyem (Les jours), Y en a marre, Kan ikoli (il me disait) et Yelis Iyourayen (la fille de Gouraya) en hommage aux femmes. Oui, elle chante en arabe parlé et en tamazight, elle qui a vécu dans la région du Chenoua, à l'ouest d'Alger. Dans sa pop touchant à la diversité algérienne, Amel Zen se définit comme une artiste qui met en valeur tout ce que vit la société.

R. C.

SEMAINE CULTURELLE SOUDANAISE À CONSTANTINE

Voyage sur l'antique Nubie

LA TROUPE nationale des arts populaires du Soudan a offert au public, dans la soirée de ce lundi 27 juillet, en ouverture de la semaine culturelle soudanaise à Constantine, à travers des chants et des danses, un voyage fascinant sur les traces de l'antique Nubie.



Organisé à la maison de la culture Malek-Haddad dans le cadre de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, le spectacle de près de deux heures a permis aux Constantinois de découvrir une musique typique à cette région de l'Afrique, mais très diversifiée. Au cours de cette soirée qui s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre la Culture soudanais, Mustapha Ahmed Mohamed Tirab et de l'ambassadeur de la République du Soudan à Alger, Issam Aouadh Metouali, les membres de la troupe nationale des arts populaires, en habits traditionnels, ont entamé leur prestation avec des chansons de la région de Halfa, vantant la beauté de la femme soudanaise, sur un rythme endiablé de percussions, plongeant l'assistance dans une ambiance survoltée. Des monts de Nouba, la troupe a présenté un spectacle époustouflant, sur un rythme appelé kambala, mettant en scène des danses tribales et des costumes hautement colorés, illustrant le courage et la bravoure du guerrier soudanais, dans une chorégraphie captivante, longuement ovationnée. La troupe a ensuite «embarqué» le public vers l'est du Soudan, à Beja, pour présenter un tableau de danses sur le rythme Sira reproduisant, au moyen de chants et d'une chorégraphie très recherchée, la joie de vivre, la vie et l'amour dans cette région du pays de la vallée du Nil. L'ouverture de la semaine culturelle soudanaise à Constantine est entamée avec des morceaux de musiques féeriques exécutés par le flûtiste et compositeur Hafedh Abderrahamane, accompagné par Sadek Hacene, reflétant la splendeur du Soudan et sa diversité musicale et culturelle. Le poète et ancien ministre de la Culture, Sadek Al Moudjtaba, a également raconté, par la beauté du verbe, l'Algérie, son histoire et ses martyrs et a évoqué les relations solides et fraternelles qui lient l'Algérie au Soudan, suscitant une grande émotion. A travers son poème Leila, le poète a également déclamé les révolutions arabes, les rêves «détournés» et la division dans les rangs de la nation arabe. Dans une brève allocution précédant l'ouverture de la Semaine culturelle de la République du Soudan à Constantine, Mustapha Ahmed Mohamed Tirab a mis en relief «l'apport de la culture dans le renforcement des liens entre les deux pays».

Il a également affirmé que les intellectuels soudanais, présentés comme «les mieux placés» pour saisir la composante ethnique et culturelle du peuple, «contribuent à l'instauration d'un dialogue national et à la propagation de la culture de la paix». Organisée par l'Office national de la culture et l'information (ONCI), la semaine culturelle soudanaise se poursuivra jusqu'au 30 du mois en cours, elle propose aussi au public une exposition de photographies consacrée aux anciens instruments musicaux des différents régions du pays. Une expo qui représente près de 15 ans de recherches, de collecte et d'indentification d'un patrimoine immatériel constituant la mémoire collective du Soudan.

APS

SORTIR

LIVRE
Clôture du 8e Festival international de littérature et du livre de jeunesse jusqu'au mercredi 29 juillet. Esplanade de Riadh El Feth, Alger. Remise des prix du concours de nouvelles.
Aujourd'hui, mercredi 29 juillet. 20h30.
Consulter : www.feliv.dz

POP-FOLK
Le chanteur d'expression amazighe Ali Amrane en concert, dans le cadre du 8e Festival international de littérature et du livre de jeunesse. Aujourd'hui, mercredi 29 juillet. 20h30. Ibn Zeydoun, Alger. Depuis son premier album Amsebrid, sorti en 2001, il a acquis beaucoup de maîtrise de son art, notamment sur scène. Dans son univers folk et pop anglo-saxonne, ce rockeur d'expression kabyle verse dans la chanson à texte : une poésie sobre et mélancolique qui incarne les tiraillements identitaires liés à ses origines.

VILLAGE
12e Festival Raconte-Arts (24-31 juillet) sous le thème «L'esprit de tajmaât réinventé». Village Iguersafene (daïra de Bouzeguene) en Kabylie.
Aujourd'hui, mercredi 29 juillet.
17h. Récital Les nouvelles tendances musicales et poétiques de la jeunesse (slam, rock, reggae, flamenco, folk, gnawi…). Champs privés.
22h. Déambulation à la bougie dans les artères du village.
00h. Concert avec les Pigeons Voyageurs d'Afrique et Akli D.

SOIREES
Concerts Layali Mezghana à Alger. Théâtre de verdure du complexe culturel Laadi-Flici du jeudi 30 juillet au samedi 15 août. 22h.
Ouverture avec Lyes Ksentini, Samy Zerieb, Thanina.
Vendredi 31 juillet. Hassiba Amrouche, Naima Ababsa.
Samedi 1er août. Groupe Cameleon.

DEDICACE
Rendez-vous avec Amel Chaouati du Cercle des amis d'Assia Djebar. Dédicace du livre Lire Assia Djebar ! Samedi 1er août. Librairie Tiers Monde, Alger. 14h 30.

EXPOSITION
Machine Théographique de Liess Vergès, jusqu'au lundi 3 août. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

BIJOU
12e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni en Kabylie. Du jeudi 30 juillet au vendredi 7 août sous le thème «Le bijou d'Ath Yenni, un art et une économie». Expo-vente autour de la joaillerie et conférences.

CHAABI
La chanteuse Malya Saadi et ses invités en concert. Le vendredi 7 août. Ibn Khaldoun, Alger. 21h.

ART7S
Hachemi Ameur expose Anamorphoses et certitudes jusqu'au lundi 10 août. Galerie Hocine-Asselah, Alger.

MEDITERRANEE
Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine». Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE PARAVOLLEY

Deux succès et trois défaites pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne de paravolley (handisport) a enregistré deux victoires et concédé trois défaites aux championnats d'Afrique (hommes et dames), qui prendront fin, mercredi à Kigali au Rwanda. Les succès des protégés des entraîneurs nationaux, Abdelkader Kefif et El Hadj Bensouna, ont été obtenus face au RD Congo 3-0 (25-9, 25-14 et 25-11) et le Burundi 3-0 (25-16, 25-18 et 25-22). Tandis que les revers des coéquipiers du capitaine Kabli Kacem ont été subis face au Rwanda 0-3 (22-25, 16-25 et 22-25), au Kenya 2-3 (23-25, 25-15, 21-25, 25-22 et 8-15) et l'Egypte 0-3 (11-25, 20-25 et 6-25). Outre l'Algérie, le rendez-vous de Kigali qui qualifie le champion d'Afrique aux Jeux Paralympiques de Rio-2016 se joue en mini-championnat et a enregistré la participation de cinq autres nations: l'Egypte, Kenya, RD Congo, Burundi et Rwanda (pays hôte). Après cinq journées jouées, l'Egypte est leader avec un sans-faute, suivie du pays hôte, le Rwanda (avec 4 victoires et une défaites) et le Kenya (trois succès et deux revers). L'Algérie vient en 4è position avec deux succès et trois défaites, devant le Burundi une victoire et quatre défaites et la RD Congo ferme le tableau avec cinq défaites en autant de matchs.

Résultats

4e journée 26 juillet:
Algérie - Egypte 0-3
Rwanda- Kenya 3-0
Burundi- RD Congo 3-0

5è journée 27 juillet:
Algérie - Burundi 3-0
Rwanda - RD Congo 3-0
Egypte - Kenya 3-0

JEUX MÉDITERRANÉENS 2021

Mobilis soutient la candidature d'Oran

MOBILIS, partenaire officiel du Comité olympique algérien (COA) lance, sur sa page officielle facebook, le jeu «Concours Jeux Méditerranéens Oran 2021», en soutien à la candidature d'un joyau de la méditerranée, la ville d'Oran pour l'organisation de l'édition 2021 des jeux méditerranéens, en concurrence avec la ville de Sfax (Tunisie), dont le verdict, sera connu le 27 août prochain en Italie. Ainsi, dans le but de booster les chances d'attribution de l'organisation des jeux méditerranéens 2021 à l'Algérie, Mobilis, organise du 21/07/2015 au 15/08/2015, un jeu concours sur sa page officielle Facebook, destiné aux internautes accessible depuis le lien: Le concours est ouvert à toute personne «Fan» de la page Facebook des Jeux Méditerranéens Oran 2021", les participants doivent «Liker» la page et «la partager» sur leurs murs Facebook en utilisant deux hashtags #Mobilis et #Oran2021.Les deux (02) gagnants de ce concours, remporteront un voyage, tous frais payés avec la délégation algérienne, pour assister à la première édition des Jeux Méditerranéens de plage Pescara 2015 en Italie. Les noms des deux gagnants seront tirés au sort, le 15 Août prochain, en présence d'un huissier de justice, et seront dévoilés sur la page Facebook de Mobilis et celle de la candidature aux jeux. Tous ensemble pour que la ville d'Oran remporte l'organisation de cette édition.

MONDIAUX D'ATHLÉTISME DE PÉKIN 2015

Les athlètes algériens affûtent leurs armes en France et au Maroc

Les neuf athlètes algériens qualifiés pour les Championnats du Monde d'athlétisme, prévus du 22 au 30 août prochain à Pékin en Chine sont entrés dans une phase très importante de leur stage précompétitif pour ce grand rendez-vous mondial tant attendu par les amoureux de la discipline reine de J.O.



DR

Selon des informations recueillis auprès de la cellule de communication de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) deux lieux ont été retenus pour affûter leurs armes avant de se se rendre dans la capitale chinoise.
Sur les neuf qualifiés appelés à représenter dignement les couleurs nationales derrière le porte drapeau algérien, le champion olympique, Tewfik Makhloufi, huit ont choisi la France comme dernière étape de leur préparation.
Seule la marathonienne Barkahoum Drici a préféré se ressourcer au Maroc soit au complexe sportif d'Ifrane , où elle a entamé son stage le 19 juillet.
Pour les autres Mondialistes, c'est à Paris et Font Romeu que les «mondialistes» qu'ils ont posé leurs bagages pour attaquer la derniere ligne de leur préparation, à l'image de Taoufik Makhloufi qui se trouve avec son groupe sous la houlette du Français Philip Dupont, tout comme Yacine Hathat, Nabil Tabti et Hicham Bouchicha ces derniers s'entraînent sous la direction d'Abdelkrim Lamri, ajoute la même source.
«Nos athlètes sont dans de bonnes conditions et se préparent convenablement selon le programme de chacun.
Après la visite médicale effectuée ici sur place, nous avons entamé le travail à raison de deux séances par jour, soit une la matinée et l'autre le soir (jusqu'à 19h30) a raison de deux heures chacune «, précise le communiqué de la Fédération citant le coach Lamri. Le décathlonien Larbi Bouraada et la marathonienne Souad Ait Salem sont à Vincennes à Paris, non loin de Compiègne où se prépare Abdelmalek Lahoulou sur le 400 m haies.
Enfin Amina Bettiche, à la recherche de sa forme compétitive est également à Paris dans un des centres sportifs de la capitale parisienne. «La DTN a répondu favorablement aux demandes des entraîneurs des athlètes qualifiés aux Mondiaux-2015, concernant un stage précompétitif avant le rendez-vous de Pékin», a pour sa part, assuré le chargé des équipes nationales, Abdelkrim Sadou, précisant que «la direction technique nationale est en contact avec les athlètes et leurs staffs qui se portent bien et leur préparation se déroule dans de bonnes conditions «.
M. Sadou a ajouté que les staffs techniques des athlètes ont choisi eux même leurs lieux de stage.
Par ailleurs et concernant l'organisation de ce grand rendez-vous mondial de la discipline reine des Jeux olympique, les Chinois et les responsables de l'IAAF semblent déjà se réjouir de voir le volet de la billetterie connaitre un franc succès puisqu'on annonce déjà la vente de plus de 90% des places de l'évènement en question et tant attendu.
Le stade des JO-2008, dit le «Nid d'oiseau» en raison de son architecture, peut contenir dans sa version actuelle quelque 80 000 personnes. Le président de l'IAAF, le Sénégalais Lamine Diack, s'est félicité de l'accélération des ventes grâce à une campagne de promotion coordonnée entre les autorités gouvernementales et locales.
«Il y a maintenant la possibilité de compétitions à guichets fermées pour les sessions du soir (celles des finales en particulier), ce qui serait une extraordinaire réussite «, a indiqué M. Diack dans un communiqué. Lors des précédents Championnats du monde, en août 2013 à Moscou, le stade Loujniki, d'une capacité proche de 80 000 places, avait sonné creux certains matins.

Agence et S. S.

TOURNOI INTERNATIONAL DE BASKET BALL À HYDRA AVANT L'AFROBASKET DAMES

L'Egypte et le Mali au menu des Algériennes pour les derniers réglages

LA SÉLECTION nationale féminine de basket-ball disputera un tournoi amical du 30 juillet au 4 août à la salle d'Hydra à Alger, avec ses homologues malienne et égyptienne, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline.
Les Algériennes sont en stage bloqué depuis le 25 juillet avant l'arrivée des sélections égyptienne et malienne qu'elles affronteront à quatre reprises en amical.
L'entraîneur adjoint de la sélection nationale, Yacine Belal, a estimé que ce tournoi amical permettra de situer le niveau de l'équipe par rapport aux équipes africaines à moins de deux mois de l'Afrobasket Dames qui se disputera du 24 septembre au 3 octobre à Yaoundé au Cameroun. «Nous allons jouer quatre matchs face à de très bonnes équipes, l'équipe malienne est considérée comme l'une des meilleures du continent. Le tournoi nous permettra d'évaluer le niveau de notre équipe avant de prendre part aux Jeux africains et l'Afrobasket qui reste notre objectif principal», a déclaré Belal.
Pour ce tournoi, le staff technique a fait appel au même groupe qui a décroché la qualification pour l'Afrobasket 2015 à l'exception de la capitaine Rachida Belaïdi qui est définitivement écartée pour blessure. L'ossature de la sélection algérienne est composée des joueuses évoluant au GS Pétroliers et dans le championnat français à l'image de Sarra Nemouchi et Soumeya Regani.
Après ce tournoi, les Algériennes poursuivront leur préparation en Serbie du 12 au 26 août où elles disputeront d'autres rencontres amicales dont une avec la sélection du Gabon. Le départ du Cinq national pour les Jeux africains 2015 est prévu pour le 31 août. L'équipe nationale féminine de basket-ball évoluera lors des JA-2015 dans le groupe B en compagnie du Sénégal, du Gabon, de l'Angola et de l'Afrique du Sud.
A l'Afrobasket, l'Algérie évoluera dans le groupe B en compagnie de l'Angola, champion en titre, du Sénégal, de la Guinée, du Nigeria et de l'équipe qui bénéficiera d'une wild card.
L'Afrobasket dames 2015 aura lieu du 24 Septembre au 3 octobre à Yaoundé au Cameroun et sera qualificative pour les Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro.
Le vainqueur de la compétition sera qualifié directement tandis que le deuxième et le troisième auront une seconde chance en disputant le tournoi de qualification olympique féminin de la FIBA qui regroupera 12 équipes.

TRANSFERT DE DERRARDJA AU DOYEN

Le MC Alger et le MC El Eulma parviennent à un accord

Le MCE Eulma (Ligue 2 algérienne de football) et le MC Alger (Ligue 1) ont trouvé lundi un accord pour le transfert définitif de l'attaquant Walid Derrardja au club algérois, a appris l'APS auprès du premier responsable du Doyen Abdelkrim Raissi.



DR

«Je me suis déplacé à El-Eulma pour négocier le transfert de Derrardja. Les dirigeants eulmis ont été convaincus par notre proposition financière et le transfert est sur la bonne voie. Un accord a été trouvé, en attendant de finaliser dans les prochains jours», a indiqué le président du MCA, «confiant» quant à l'aboutissement de ce transfert qui serait considéré comme un «grand coup».
Le MCA est passé à la vitesse supérieure dans l'optique de renforcer son secteur offensif, à moins d'une semaine de la clôture de la période des transferts. Dimanche, le club algérois a assuré les services de l'attaquant de l'USM Harrach, Mohamed Amine Abid, à titre de prêt pour une saison. «Avec l'arrivée de Derrardja, nous allons boucler notre opération de recrutement», a souligné Raissi à propos du meilleur buteur la saison dernière de la Ligue 1 avec 16 réalisations. Le MCA a engagé jusque-là sept éléments : le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel-Abbès), Rachid Bouhenna (ex-CS Constantine), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif), l'Ethiopien Salaheddine Said (ex-Ahly d'Egypte), et Mohamed Amine Abid (ex-USM Harrach).De son côté, Kacem Mehdi a réintégré le MCA après un prêt d'une saison au RC Arbaâ, alors que le Brésilien Roberson vient d'être qualifié, lui qui avait signé un contrat de 18 mois lors du dernier mercato d'hiver sans pouvoir jouer. Le club de la capitale se trouve actuellement en Pologne pour le traditionnel stage d'intersaison.
Les coéquipiers du gardien Chaouchi ont livré lundi leur premier match amical face à Gornik Zabrze (division 1 polonaise), soldé par une victoire 4-0.

CS CONSTANTINE

Mourad Meghni régale et rassure ses fans en amical face à l'AS Khroub

L'ANCIEN meneur de jeu de l'équipe nationale de football, Mourad Meghni, nouveau n°10 du CS Constantine (ligue 1 Mobilis), a fait frissonner de plaisir les «Sanafir», dimanche, lors d'une rencontre amicale face à l'AS Khroub (Ligue2). Meghni qui n'a pourtant disputé que les 20 dernières minutes de la seconde mi-temps de ce match de préparation remporté par son équipe sur le score de 3 à 0, a mis, dès son apparition sur le terrain, le public dans «sa poche» avec ses dribbles chaloupés, sa vista technique et ses passes en profondeur qui ont malmené les défenseurs khroubis.
Tous les fans clubistes approchés par l'APS se sont dit persuadés que l'ancien sociétaire de la Lazio de Rome, une fois au point physiquement, sera l'atout n°1 du CSC qui affiche de grandes ambitions pour cette saison.
La rencontre qui a réuni les deux formations voisines a d'ailleurs donné lieu à une véritable démonstration des Vert et Noir qui n'ont pas laissé le temps à leurs adversaires de souffler en menant rapidement au score grâce à Yacine Bezzaz et Walid Bencherifa (10' et 32') avant qu'Amine Aksas ne corse l'addition à la 61'.
L'ex-attaquant de l'AC Arles-Avignon, Koro Koné, est resté quant à lui sur le banc des remplacements, n'étant pas encore tout à fait au point physiquement pour avoir entamé tardivement sa préparation. A l'issue du match, le coach français du CSC, Hubert Velud, a exprimé sa satisfaction quant au rendement de ses joueurs même s'il a tenu à tempérer l'enthousiasme ambiant en estimant qu'il restait du travail pour corriger certaines lacunes en profitant du prochain stage et des matchs amicaux à venir. Pour rappel, le CS Constantine a déjà disputé, durant son dernier stage à Ain Draham, en Tunisie, une rencontre amicale face au Stade de Gabès ponctuée par un résultat de parité (2-2).

USM ALGER

Aoudia affiche ses ambitions pour la ligue des champions d'Afrique

L'ATTAQUANT Mohamed Amine Aoudia, qui s'est engagé pour une saison à titre de prêt avec l'USM Alger (Ligue 1 algérienne), a affirmé lundi que son ambition était de «remporter la Ligue des champions d'Afrique», dans laquelle le club algérois est en passe d'atteindre le dernier carré. «J'ai choisi l'USMA par rapport à son projet sportif, du moment que j'ambitionne de remporter la Ligue des champions. Il s'agit d'un grand club qui va me donner l'opportunité de relancer ma carrière.», a indiqué Aoudia lors d'un point de presse tenu au stade Omar-Hamadi à Alger.
Aoudia (27 ans) s'est engagé avec le club de la capitale en provenance du FSV Francfort (Bundesliga 2 allemande) qu'il avait rejoint durant l'été 2014 du Dynamo Dresde (Div 3/ Allemagne). Il avait très peu joué la saison passée à cause d'une blessure au genou. «L'USMA s'est battue pour m'engager. Elle a cherché des solutions avec Francfort que ce soit un transfert définitif ou bien un prêt de six mois et d'une année. Je tâcherai de donner le meilleur de moi même.», a souligné Aoudia, qui entamera les entraînements mardi. Appelé à évoquer l'intérêt du voisin du MC Alger, l'ancien buteur du CR Belouizdad a expliqué qu'il n'avait «jamais négocié», précisant qu'il y avait eu simplement «une prise de contact». Le joueur, formé à l'IR Hussein Dey, pourra signer ses grands débuts officiels le 7 août prochain lors du match en déplacement face au MCE Eulma, dans le cadre de la 4e journée (Gr B) de la phase des poules de la Ligue des champions. Il devient la 5e recrue estivale de l'USMA après Darfalou (RC Arbaâ), Mazari (USM Harrach), Benayada (ASM Oran), alors que le gardien de but Smail Mansouri a réintégré l'équipe après un prêt au MO Béjaia.

Belfodil a signé aux Emirats Arabes Unis

ÇA VIENT de tomber, Ishak Belfodil (23 ans) rejoint le Golf Persique et l'Arabian Gulf League des Emirats Arabes Unis. L'attaquant algérien vient de signer avec le club de Bani Yas club d'Abu Dhabi qui appartient à la famille de Zayeb Al Nahyan, le fondateur du pays. On parle d'un contrat de 2 ans et une rémunération annuelle de 3 millions d'€…Rappelons que Belfodil était libre de tout contrat après avoir résilié avec Parme au mois de mai. Il était tout proche de rejoindre la Turquie il y'a quelques jours mais cela ne s'est pas fait au dernier moment pour des considérations d'ordre salarial. Le Beni Yas Club qui a terminé 8e la saison dernière n'a pas un palmarès bien fourni puisque il n'a jamais été champion, il a remporté une coupe nationale et la Gulf Cup en 2013.Un autre algérien est passé dans ses rangs en 2011, il s'agit d'Ismael Bouzid.

Kouadio prété par l'USMA au RC Relizane

L'ATTAQUANT Kouadio dit « Manucho « (24 ans) qui appartient à l'USM Alger, a été prété au RC Relizane dont il devient la 15e recrue estivale.Arrivé en janvier en Algérie en provenance d'Estonie, l'ivoirien Manucho qui a un contrat jusqu'en 2017 avec l'USMA a marqué deux buts en 10 matchs lors de l'exercice 2014/2015.Ayant réussi sa montée en Ligue 1, après 25 ans d'absence, la formation de Relizane a engagé Mohamed Zidane (ASM Oran), Saidi Lyes (MC Oran), Adel Djerrar (CAB Bou Arréridj), le gardien de but Zaidi Mustapha (Olympique Médéa), Bitam Abderrazak (CA Batna), Kherbache Smail (CAB Bou Arréridj), Mohamed Tiaiba (USM El Harrach), Nabil Yalaoui (CRB Ain Fekroun), Farés Benabderrahmane (CAB Bou Arréridj), Bouazza Krachai (WA Tlemcen), Abderrahmane Bourdim, prêté pour une saison par l'USM Alger, Abdeldjabar Akrour (Olympique Médéa), Fayçal Moundji (Olympique Médéa), et enfin Amine Touahri (NA Hussein Dey).Le RCR prépare la nouvelle saison sous la houlette de l'entraîneur Omar Belatoui qui a succédé à Abdelkrim Benyelles.

LIGUE DES CHAMPIONS (4E J/GR.B) AL-MERREIKH-ES SÉTIF :

Les Sétifiens en stage au Caire à partir du 3 août

L'ES SÉTIF (Ligue 1 algérienne de football) effectuera un stage préparatoire au Caire en Egypte du 3 au 7 août en vue du match en déplacement face à Al-Merreikh du Soudan, le 9 août à Khartoum, comptant pour la 4e journée (Gr B) de la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS lundi auprès du club des hauts plateaux. Le staff technique de l'Entente a décidé de programmer ce stage pour permettre aux joueurs de s'acclimater en vue de cette rencontre décisive pour les Sétifiens.
Le MCE Eulma, l'autre représentant algérien dans le groupe B, avait également effectué un stage au Caire avant son match face aux Soudanais (défaite 2-0), dans le cadre de la première journée.
Tenant du trophée, l'ESS peine à retrouver ses sensations africaines avec un bilan d'une défaite, une victoire et un match nul, accusant actuellement cinq points de retard sur l'USM Alger, leader du groupe avec 9 points, à trois journées de la fin.

De retour de fête, il se met à brouter de l'herbe sous les yeux des pompiers



DRÔLE DE DÉCOUVERTE pour les pompiers et les gendarmes de l'Aude. Dimanche, ils sont appelés en fin de matinée pour un accident à Castans, à la limite du Tarn. Arrivés sur place, ils ne trouvent pas trace d'un véhicule, mais un jeune homme allongé et inconscient rapporte le quotidien L'Indépendant.
Ce dernier va vite être requinqué, mais il n'a pas vraiment retrouvé tous ses esprits. Une fois sur pied, il se précipite à quatre pattes dans le champ voisin et se met à brouter de l'herbe. Le jeune homme de retour de teuf n'était a priori pas tout à fait redescendu sur le plancher des vaches, même s'il avait pris l'attitude des ruminantes. Les pompiers l'ont laissé se purger en toute quiétude après lui avoir fait signer une décharge raconte le quotidien. Car brouter de l'herbe, des verts pâturages, ça n'a rien d'illégal.

L'improbable face-kini gagne du terrain sur les plages chinoises



COUVREZ ce teint que je ne saurais voir… En Chine, plus que jamais, la mode estivale 2015 est à l'intégrale antisoleil et le face-kini, cagoule qui empêche de bronzer, gagne du terrain sur les plages.
Pour les Chinoises en vacances, la pâleur de peau est synonyme de raffinement, tandis que le hâle et la peau cuivrée sont l'apanage des travailleurs agricoles. D'où le succès du face-kini, accessoire souvent assorti d'une combinaison intégrale portée près du corps, pour se baigner sans brunir mais aussi pour se prémunir des piqûres de méduse.
Sur les plages bondées de Qingdao, ancienne colonie allemande et station balnéaire très touristique de la côte orientale de la Chine, les baigneuses masquées ne surprennent plus, même si les face-kinis adoptent des teintes de plus en plus fluo. Souvent d'un âge respectable et ne sachant pas nager, elles rentrent dans l'eau en portant leur bouée, ou restent agrippées aux lignes de flottaison.
Désormais les combinaisons couvrantes et les face-kinis, en coton fin ou en acrylique, se déclinent dans toute une gamme de couleurs, s'inspirant même des masques bariolés traditionnels de l'opéra de Pékin.

Elle sauve la vie de son grand-père grâce à son exposé sur l'AVC

« **COMMENT** reconnaître les premiers signes d'un accident vasculaire cérébral (AVC) et comment réagir ? » Cette question, la jeune Sophia Tabors, de Saint-Louis dans le Missouri, la posait dans l'exposé de science réalisé à la fin de son année de CM1. Sans savoir que, deux mois plus tard, la réponse allait sauver son grand-père.
Racontée par le site de Fox News et repérée dimanche par celui de BFM, l'histoire a pour cadre un supermarché, dans lequel la jeune fille, sa mère et son grand-père se trouvaient. Quand celui-ci laisse soudainement tomber un sac de pommes, Sophia lui demande s'il va bien. Réponse incompréhensible, moitié du visage qui s'affaisse : en experte, celle qui a reçu le 2e prix du concours de science de l'école grâce à son exposé sur l'AVC se rend compte immédiatement que la situation est grave.
Sans attendre, elle appelle sa mère, qui compose le numéro d'urgence 911, après quoi le grand-père est rapidement pris en charge.
Les médecins l'affirment, selon Fox News : c'est la rapidité de réaction de Sophia qui a permis de sauver les fonctions cérébrales de son grand-père. De l'importance de bien choisir ses sujets d'exposé à l'école.



Le CV de l'échec lui offre cinq entretiens d'embauche

ILS RECHERCHENT tous un emploi. Et ne manquent pas d'idées pour se faire remarquer. Cette semaine, c'est l'élan de solidarité autour d'un SDF, à Paris, qui a rapidement payé : le sans-abri, qui distribuait son CV dans le métro, a fini par signer un CDI.





A New York, c'est une tout autre démarche, non moins audacieuse, qui a abouti. Jeff Scardino a pris un sacré risque en se dévalorisant volontairement dans la rédaction de ses références. Mais ce directeur artistique âgé de 29 ans vient de décrocher cinq entretiens d'embauche. Les journaux comme le Daily Mail, l'ont repéré… Depuis, tout le monde ne parle que de lui.

Le saviez-vous

IL Y A DE FAUX APPLE STORES EN CHINE TELLEMENT RÉALISTES QUE LES EMPLOYÉS PENSENT QU'ILS TRAVAILLENT RÉELLEMENT POUR APPLE !



Grâce à une blogueuse américaine vivant en Chine qui a dénoncé dans son blog un faux magasin Apple dans la ville Kunming, la firme internationale a porté plainte contre ce dernier, ce qui a pousser les autorités chinoises à enquêter et à fermer 22 faux Apple stores dans la même ville.
Selon la bloggeuse qui a visité une de ces boutiques illégales, tout laisse croire qu'on est bel et bien dans une Apple store, la décoration, l'ambiance, et mis à part la contrefaçon, le magasin vend de vrais produits Apple. Les employés pensent eux-mêmes qu'ils travaillent vraiment pour l'entreprise américaine et non pour un imposteur.

ROGER, LE KANGOUROU BODYBUILDÉ, DEVIENT LA COQUELUCHE DES MÉDIAS

IL MESURE 2,07 mètres et pèse dans les 90 kg. Roger n'est pas un basketteur mais du sport, c'est sûr, il en fait. Ce kangourou, roux, est sans doute le plus musclé des wallabies du monde. Il habite en Australie et a même terrifié les riverains de la banlieue de Brisbane, en mai dernier. Sauf que… âgé de 9 ans, l'animal est devenu la coqueluche des médias.
Une série sur National Geographic Channel : Kangaroo Dundee Roger est apparu sur la chaîne de télévision britannique BBC Two en juin et, depuis, il est l'une des stars de National Geographic Channel, dans la série intitulée Kangaroo Dundee. Domicilié dans la réserve d'Alice Springs, parmi 200 autres orphelins, Chris « Brolga » Barnes, l'homme qui l'a recueilli un jour sur le bord d'une route, fait régulièrement sa publicité sur Facebook.
Non, le wallaby n'est pas un « fake », photos et vidéos à l'appui. Sa taille et son poids paraissent même normaux, pour un kangourou de son âge. Etant d'ailleurs encore en pleine croissance, Roger devrait continuer à grandir, et modeler ses impressionnants muscles.



Les écrans, principales causes de panne des smartphones

Plus des deux tiers des dommages rencontrés par les smartphones (69%) concernent directement l'écran, composant le plus exposé, indique l'UFC -Que Choisir dans sa dernière étude sur le sujet. Suivent la batterie (15%), avec principalement des pannes liées à l'autonomie, et les "autres pannes" qui touchent les boutons, la coque ou les connecteurs.

Si près des trois quarts des personnes interrogées déclarent faire appel à un réparateur pour ce type de dommages, 21% en revanche affirment se débrouiller seuls. Une tendance qui pourrait s'expliquer par le fait que 77% des pannes rencontrées ne sont pas couvertes par une garantie.

Lorsqu'ils choisissent de confier leur appareil à un réparateur, les utilisateurs choisissent plutôt une boutique (85%) qu'un réparateur en ligne (15%). Les délais y sont plus courts (61 minutes en moyenne, contre 13 jours pour internet) et les prix quasi identiques (94€ en boutique contre 91 euros en ligne).



Ultime constat, le sondage montre que plus de sept smartphones concernés par une panne proviennent des marques Apple et Samsung, les deux marques leaders, et parmi les plus onéreuses.

L'enquête a été réalisée en ligne en juin 2015, auprès de 1.704 abonnés à la newsletter de Que Choisir ayant subi un dommage sur un smartphone au cours des 12 derniers mois.

Google renonce à lier Google+ à ses autres produits en ligne

LE GÉANT INTERNET américain Google revoit ses ambitions en baisse pour son réseau social Google+, qu'il va cesser d'utiliser comme identité de connexion pour tous ses services en ligne, à commencer par le site de vidéo YouTube, a-t-il annoncé lundi.

Jusqu'ici, il forçait les internautes à créer un profil sur ce réseau social pour utiliser certains de ses autres services.

"Les gens nous ont dit qu'accéder à toutes leurs choses sur Google avec un seul compte rendait leur vie beaucoup plus facile. Mais on nous a aussi dit que ça n'avait pas de sens que le profil Google+ soit son identité sur tous les autres produits Google qu'on utilise", indique Bradley Horowitz, un vice-président de Google, dans un message publié sur le blog officiel du groupe.

"Donc dans les mois à venir, un compte Google sera tout ce dont on aura besoin pour partager des contenus, communiquer avec des contacts, créer une chaîne YouTube et plus encore, à travers tout Google", poursuit-il.

Les internautes pourront désormais se contenter d'un compte Google basique, ne pouvant pas être trouvé lors d'une recherche en ligne ou suivi par de potentiels "amis".

Il promet parallèlement "de meilleures options pour gérer et retirer les profils publics" sur Google+ de ceux qui ont déjà un compte sur le réseau social mais pas l'intention de l'utiliser.

Les changements seront appliqués "par étapes sur plusieurs mois", mais YouTube est l'un des premiers à les appliquer: il a annoncé séparément qu'à partir de ce lundi, les commentaires que ses utilisateurs font sur ses vidéos n'apparaîtront plus systématiquement sur Google+, et vice-versa.Le site de vidéo en ligne ajoute qu'il compte aussi cesser d'exiger un compte Google+ pour créer une chaîne YouTube, mais il prévient ses utilisateurs que cela ne s'appliquera que "dans les prochains mois", et que pour l'instant détruire un compte Google+ détruit aussi les chaînes qui y sont liées.



Google+ avait été lancé en juin 2011 comme un rival de Facebook, mais a beaucoup moins séduit les internautes que son modèle.

Google dit maintenant vouloir rendre son réseau social "plus ciblé", et en retirer "des fonctionnalités qui ne sont pas essentielles".

Certaines fonctionalités de partage de photos ont ainsi déjà été déplacées vers une application mobile spécifique (Google Photo), et le partage de sa localisation est en train d'être déplacé vers des services comme la messagerie Hangouts "dont il fait vraiment partie", relève Bradley Horowitz.

Samsung confirme un événement pour le 13 août prochain



LA RUMEUR DISAIT VRAI, le géant coréen va bien annoncer de nouveaux smartphones au milieu de l'été. Un bon moyen de tirer plus vite qu'Apple et de faire monter la température avant l'IFA.

Cela fait plusieurs semaines que la rumeur courait : Samsung allait organiser un événement avant la mi-août pour annoncer ses nouveaux produits.

La rumeur vient de devenir réalité. Le géant coréen a en effet envoyé des invitations à la presse pour un événement organisé le 13 août à New York. Le message qui accompagne l'invitation est clair : « Le prochain Galaxy arrive ».

Pour ceux qui le souhaitent et qui n'auront pas la chance d'être dans la métropole de la côte Est, Samsung diffusera son Unpacked Event en ligne via sa chaîne YouTube. Cet événement pourrait être l'occasion d'introduire au monde le Galaxy Note 5, qui se dévoilait encore davantage dans la nuit avec des photos « volées » en haute définition. Ce serait une première historique. Jusqu'à présent Samsung attendait l'IFA de Berlin pour lancer ses nouvelles phablettes. Le géant coréen pourrait avoir choisi d'introduire ses nouveaux smartphones plus tôt pour couper l'herbe sous le pied d'Apple et de ses nouveaux iPhone.

Outre le Note 5, le Coréen pourrait aussi annoncer le Galaxy S6 Edge Plus. Ce pourrait aussi être, pour le géant coréen, le bon moment pour présenter sa nouvelle montre connectée. Sauf à ce qu'il préfère garder encore quelques cartouches pour des annonces au cours de l'IFA qui se déroulera début septembre à Berlin.

AVEC WINDOWS 10, MICROSOFT N'A PLUS LE DROIT À L'ERREUR



Microsoft lance officiellement mercredi dans 190 pays un nouveau Windows, avec lequel il espère faire oublier les erreurs de la version précédente du système d'exploitation et son échec à négocier le virage des smartphones.

La révolution mobile de Microsoft, promise au lancement de Windows 8 fin 2012, n'a pas eu lieu. Consommateurs, entreprises et concepteurs d'applications mobiles ont boudé le logiciel. Et le groupe américain a encore annoncé au début du mois 7.800 suppressions d'emplois, essentiellement dans sa filiale de téléphonie Nokia qui avait déjà supporté une grosse partie des 18.000 coupes décidées l'an dernier lors d'un plan social historique.

Au-delà de la réintroduction symbolique du "menu démarrer", dont la disparition sous Windows 8 avait désarçonné beaucoup d'utilisateurs de longue date, Windows 10 est censé redresser la barre, et équiper un milliard d'appareils d'ici 2018. Toutes versions confondues, Windows compte aujourd'hui 1,5 milliard d'utilisateurs dans le monde, essentiellement sur PC.

DES MILLIERS D'HEURES D'ARCHIVES D'INFORMATION À DÉCOUVRIR SUR YOUTUBE



L'agence de presse Associated Press et les archives cinématographiques British Movietone ont décidé de partager via YouTube une collection exceptionnelle de 550.000 vidéos d'actualité, de 1895 à nos jours.

Ces archives ainsi compilées représentent plus de 1 million de minutes passant en revue l'histoire de l'humanité des 120 dernières années, qu'il s'agisse de politique, de culture, de sport ou d'événements plus insolites. Toutes ces archives sont bien évidemment disponibles gratuitement.

- Découvrir les archives d'Associated Press dans YouTube : bit.ly/1KlVzc6

- Découvrir les archives de British Movietone dans YouTube : bit.ly/1ehbOca

Questions ? Réponses !

PIQÛRE DE MÉDUSE : QUE FAIRE RAPIDEMENT ?



Lors d'une piqûre de méduse, au contact de ses filaments, vous allez ressentir une douleur intense, tout à fait comparable à celle d'une décharge électrique. Elle va rapidement laisser place à une sensation de brûlure. Ne frottez surtout pas, ne faites pas saigner les parties du corps qui ont été touchées et n'essayez pas non plus d'aspirer le venin. Ce serait peine perdue…

L'important en cas de piqûre de méduse est d'agir au plus vite :
• Commencez par rincer la zone lésée avec de l'eau de mer. Surtout pas d'eau douce ;
• Ensuite, continuez l'opération en mélangeant du sable à l'eau de mer ;
• Frottez doucement sans acharnement pour ôter les derniers fragments de filaments qui seraient encore présents sur la peau ;
• C'est seulement après que vous pourrez soulager la douleur avec une pommade antihistaminique.

Les espèces de méduses des côtes françaises ne présentent en principe pas de danger. Toutefois, si les symptômes persistent après la piqûre de méduse ou si la victime de l'accident présente des symptômes inquiétants comme une pâleur, des difficultés à respirer ou de la fièvre, consultez un médecin.

Moustiques : comment combattre leur résistance aux insecticides ?

Les moustiques sont vecteurs de maladies humaines. Les contrôler reste donc un enjeu sanitaire mondial. Leur capacité à résister aux traitements insecticides menace aujourd'hui la prévention des épidémies. Des chercheurs ont identifié de nouveaux marqueurs génétiques de la résistance des moustiques aux insecticides permettant de mieux détecter ces résistances sur le terrain.

La capacité des moustiques à résister aux insecticides représente une menace sérieuse pour la prévention des maladies telles que le paludisme, la dengue et le Chikungunya. La détection et le suivi des résistances développées par les populations naturelles de moustiques sont essentiels tant que des solutions alternatives aux insecticides ne seront pas mises en place.
Certains mécanismes de résistance sont, aujourd'hui encore, mal compris. Par exemple, les facteurs génétiques de la résistance métabolique des moustiques, liée à la dégradation des insecticides par l'intermédiaire d'enzymes de détoxication, restent encore méconnus. Une équipe du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'institut de Recherche pour le développement (IRD), de l'université Claude Bernard Lyon 1, de l'université Joseph Fourier de Grenoble et de l'institut Pasteur de la Guyane a utilisé une approche originale de séquençage massif de l'ADN pour identifier les bases génétiques de cette résistance chez le moustique Aedes aegypti, proche cousin du moustique-tigre et vecteur de la dengue et du Chikungunya dans les zones tropicales. En effet, plutôt que de séquencer le génome entier du moustique — une méthode coûteuse et laborieuse —, les chercheurs ont ciblé, par bio-informatique, plus de 760 gènes potentiellement impliqués dans la résistance aux insecticides. Après avoir analysé ces gènes par séquençage très haut débit, ils ont déterminé que l'augmentation de l'activité des enzymes de détoxification des moustiques résistants était fréquemment provoquée par l'accroissement du nombre de copies des gènes codants pour ces enzymes. Ils ont également montré que des mutations affectant ces



enzymes pouvaient augmenter la biodégradation des insecticides chez les moustiques résistants.

La réutilisation des enzymes de détoxication

Les chercheurs ont également observé que les biomarqueurs de la résistance semblent peu conservés selon les continents. Ces résultats suggèrent que, parmi le large panel d'enzymes de détoxication acquis par les moustiques au cours de leur évolution (parfois plus de 200 gènes), la réutilisation de certaines d'entre elles par les moustiques pour résister aux insecticides chimiques dépend étroitement de l'histoire évolutive des populations. Cette histoire est influencée par les flux de gènes entre populations, l'apparition de mutations mais également par leur environnement, par exemple l'utilisation de pesticides dans l'agriculture.

Ces travaux publiés dans la revue Genome Research, le 23 juillet 2015, représentent une avancée majeure dans la compréhension des mécanismes génétiques développés par les moustiques pour s'adapter aux insecticides et ouvrent de nouvelles perspectives pour les détecter de manière précoce, via des tests moléculaires par exemple, afin de mieux les combattre sur le terrain en adaptant de façon efficace les traitements aux différents phénomènes de résistance. Ces recherches ont aussi permis d'initier le consortium Wired (Worldwide mapping of Insecticide REsistance in Dengue vectors) qui regroupe plus de 40 pays et dix institutions afin de réaliser la première cartographie mondiale des mécanismes de la résistance des moustiques aux insecticides. Cette initiative de grande envergure a déjà reçu le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au cœur des premières galaxies, pour la première fois

GRÂCE AU RADIOTÉLESCOPE ALMA, les astronomes ont entrevu pour la première fois la structure des toutes premières galaxies de l'Univers, qui, jusque-là, n'apparaissaient que sous forme de taches faiblement lumineuses. De quoi mieux comprendre leur formation et la façon dont elles ont dissipé le brouillard cosmique à l'époque de la réionisation.
Lorsque les toutes premières galaxies se sont formées, quelques centaines de millions d'années après le Big Bang, l'Univers était empli d'un brouillard de gaz d'hydrogène. À mesure toutefois que les sources de lumière — tant les étoiles que les quasars alimentés par de vastes trous noirs — se sont multipliées, ce brouillard s'est dissipé et l'Univers est devenu transparent au rayonnement ultraviolet. Les astronomes appellent cela l'époque de la réionisation. Jusqu'à présent, ces premières galaxies, qui revêtaient l'aspect de taches faiblement lumineuses, demeuraient mystérieuses. De nouvelles observations effectuées au moyen d'Alma (Atacama Large Millimeter/submillimeter Array), et rendues possibles grâce à la



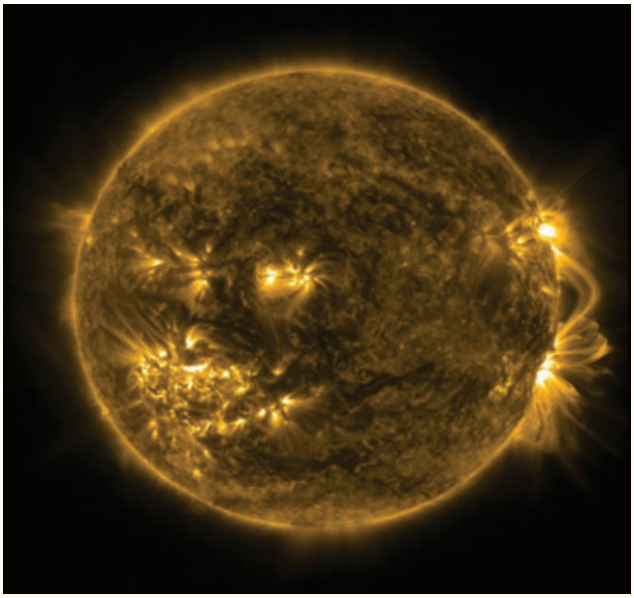
toute puissance de ce réseau, sont toutefois sur le point de lever en partie ce voile de mystère.
Une équipe d'astronomes emmenée par Roberto Maiolino (Laboratoire Cavendish et institut Kavli dédié à la cosmologie, université de Cambridge) a pointé Alma en direction de galaxies dont l'existence, quelque 800 millions d'années après le Big Bang, était avérée (redshifts de 6,8 à 7,1). Les astronomes n'ont pas cherché à analyser la lumière en provenance des étoiles, mais plutôt la faible lueur émise par le carbone ionisé (cette raie spectrale tout à fait singulière emporte une grande partie de l'énergie injectée par les étoiles et permet aux astronomes de connaître la distribution du gaz froid à partir duquel les étoiles se forment) constituant en partie les nuages de gaz à partir desquels les étoiles se formaient.
Leur objectif était d'étudier l'interaction entre une jeune génération d'étoiles et les nuages de gaz froid qui se sont formés au sein de ces premières galaxies.

Voir la structure interne des premières galaxies

Les astronomes n'ont pas davantage recherché les rares objets extrêmement brillants — tels des quasars et des galaxies caractérisées par des taux particulièrement élevés de formation d'étoiles — qui avaient fait l'objet d'observations antérieures. Ils se sont plutôt concentrés sur les galaxies plus classiques et bien plus nombreuses qui ont réionisé l'Univers et nous entourent aujourd'hui.
De l'une de ces galaxies, notée BDF2399, Alma a pu capter un signal, certes faible mais clair, produit par le carbone ionisé. Toutefois, cette lueur ne provenait pas du centre de la galaxie mais de sa périphérie.

Pourquoi la température de l'atmosphère du Soleil est beaucoup plus chaude que sa surface ?

Comment la température de l'atmosphère du Soleil peut-elle atteindre jusqu'à un million de degrés, alors que celle de la surface de l'étoile est d'environ 6 000 °C ? En simulant l'évolution d'une partie de l'intérieur et de l'extérieur du Soleil, des chercheurs du Centre de physique théorique (CNRS/École polytechnique) et du laboratoire Astrophysique, instrumentation-modélisation (CNRS/CEA/Université Paris Diderot) ont identifié les mécanismes apportant l'énergie capable de chauffer l'atmosphère solaire.



La température du Soleil, qui atteint environ 15 millions de degrés en son cœur, décroit progressivement pour chuter à 6 000 degrés à sa "surface". Elle devrait alors logiquement continuer à décroitre dans l'atmosphère. Pourtant, elle atteint environ 10 000 degrés dans la chromosphère et plus d'un million de degrés dans la couronne. Quelle est la source d'énergie capable de fournir et de maintenir l'atmosphère à de telles températures ? Une question qui représente un des grands problèmes de l'astrophysique depuis environ un siècle, d'autant plus importante qu'elle est associée à la source du vent solaire qui parvient jusqu'à la Terre.

S'il paraissait acquis qu'une partie de l'énergie de l'intérieur du Soleil parvenait à atteindre ces couches externes, le mécanisme restait mystérieux. Ces chercheurs se sont concentrés sur le champ magnétique à petite échelle, d'aspect "poivre et sel" en dehors des taches.

Des modèles numériques performants et les calculateurs du Centre de physique théorique (CNRS/École polytechnique) et de l'Idris du CNRS ont permis d'effectuer une simulation pendant quelques heures à partir d'un modèle constitué de plusieurs couches, l'une interne et les autres atmosphériques. Les chercheurs ont alors constaté que la fine couche sous la surface du Soleil se comporte en fait comme une "casserole" de petite épaisseur contenant un plasma en ébullition, chauffée par le bas et formant des "bulles" associées à des granules. Ce potage de plasma en ébullition est alors responsable d'un phénomène dynamo qui amplifie et maintient le champ magnétique : ce dernier, en sortant vers la surface, prend une apparence poivre et sel et forme des concentrations moins nombreuses, de plus grosse taille, de durée de vie plus longue et baptisées "méso-taches" solaires, le tout concordant avec les observations.

Les scientifiques ont également découvert qu'une organisation semblable à une mangrove apparait autour des méso-taches solaires : des "racines chromosphériques" enchevêtrées plongent entre les granules, entourant des "troncs d'arbres magnétiques" qui s'élèvent dans la couronne et sont associés au champ magnétique à plus grande échelle.

Leurs calculs ont montré que, dans la chromosphère, le chauffage de l'atmosphère est assuré par de multiples micro-éruptions survenant dans les racines de la mangrove porteuses de courant électriques très importants, au rythme des "bulles" issues du plasma en ébullition. Ils ont également découvert que des évènements éruptifs plus importants et moins nombreux existent au voisinage des méso-taches mais ne permettent pas de chauffer la couronne plus haute et à plus grande échelle.

Cette dynamique éruptive engendre alors des ondes "magnétiques" le long des troncs un peu comme un son sur une corde pincée, en se propageant le long de celle-ci. Ces ondes transportent alors l'énergie vers la couronne plus haute et leur dissipation progressive chauffe celle-ci. Leurs calculs montrent aussi qu'en retombant vers la surface, la matière éjectée forme des tornades, elles-mêmes observées. Des jets de plasma fins, proches de ces arbres, sont également produits et représentent les spicules[1] découverts récemment. Autant de phénomènes, observés jusqu'ici individuellement et non expliqués, qui sont divers canaux d'énergie issus du plasma[2] bouillonnant, et non la source unique invoquée.

Les chercheurs ont constaté que le flux d'énergie de leurs mécanismes correspond à celui requis par toutes les études pour maintenir le plasma de l'atmosphère solaire à sa température : 4 500 W/m2 dans la chromosphère et 300 W/m2 dans la couronne.

Comment les pucerons manipulent les défenses immunitaires des plantes



POUR SE NOURRIR, les pucerons ont développé un mécanisme inhibant les défenses immunitaires de la plante. Des chercheurs de l'Inra et du CNRS révèlent pour la première fois que le puceron détourne l'un de ses propres mécanismes de défense pour attaquer et réprimer les réponses immunitaires de la plante hôte. Ces travaux sont publiés dans la revue Current Biology le 25 juin 2015.

Les pucerons sont des insectes phytophages responsables de dommages importants dans de nombreuses cultures agricoles. A ce jour, les mécanismes moléculaires qui permettent au puceron de prélever la sève sans être rejeté par le système immunitaire de la plante sont encore peu connus.

Des chercheurs de l'Inra et du CNRS ont étudié deux espèces de pucerons différentes : le puceron du pois (Acyrthosiphon pisum) et le puceron du pêcher (Myzus percicae). Chez ces deux espèces, ils ont découvert la présence de plusieurs molécules MIF -pour facteurs inhibiteurs de la migration des cellules macrophages- dont cinq chez le puceron du pois et trois chez le puceron du pêcher. Ces protéines jouent un rôle important dans la modulation des réponses immunitaires chez les vertébrés mais n'ont pas encore été décrites chez le puceron.

Observation inattendue : parmi ces protéines, la MIF1, se retrouve dans les glandes salivaires des deux espèces de puceron. Elle est sécrétée avec la salive suggérant ainsi un rôle dans le processus d'alimentation du puceron. Des travaux complémentaires ont montré que les pucerons ont besoin de MIF1 pour exploiter une plante. En effet, une fois libérée dans les tissus de la plante, la protéine inhibe de manière considérable ses réponses immunitaires, empêchant par exemple, l'une des premières réactions de défense contre le parasite, à savoir le renforcement de la paroi végétale par apposition d'un polymère polysaccharidique (la callose). A contrario, les pucerons chez lesquels l'expression de la protéine MIF1 a été réprimée ne peuvent plus s'alimenter et enregistrent une forte mortalité.

Comment, au cours de l'évolution, les pucerons ont-ils détourné un élément de régulation de leur propre système immunitaire (qui leur permet de lutter contre les infections) en un mécanisme leur permettant d'améliorer leur activité parasitaire ? Il est connu que certains parasites d'animaux vertébrés, tels que les nématodes, les tiques et les protozoaires, utilisent des protéines MIF pour moduler la réponse immunitaire de leurs hôtes respectifs. Toutefois, c'est la première fois que l'on démontre qu'une telle protéine sécrétée par un parasite phytophage peut manipuler la réponse immunitaire d'une plante.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

Terrain

Vends un terrain agricole, bien plat, 2 811 m², au lieu-dit Tarha Das Ouvarnou Taguersift, Freha - T.O - avec établissement d'un certificat de possession 2 100 DA m².

Tél. (0550) 65.04.02

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BRÛLURES D'ESTOMAC *les aliments à éviter*



FUYEZ LES ALIMENTS TROP GRAS

Première mesure à prendre en cas de brûlures d'estomac : diminuer la nourriture trop riche.

Les matières grasses réduisent le tonus du sphincter œsophagien inférieur, le muscle qui empêche les aliments de remonter de l'estomac vers l'œsophage. C'est en effet ce reflux qui cause les brûlures d'estomac. Les graisses sont aussi plus longues à digérer et accroissent donc les risques d'aigreurs.

Notre conseil : limitez les graisses saturées comme le beurre, les viandes rouges ou les fritures. Privilégiez les bonnes sources de protéines, faibles en gras. Par exemple la volaille sans la peau, le poisson, les légumes secs ou les yaourts allégés.

EVITEZ LE CHOCOLAT, LE CAFÉ ET LE THÉ

Le point commun entre le chocolat, le café et le thé : les méthylxanthines. Sous ce nom barbare se cachent des substances relaxantes pour les muscles. Elles diminuent l'efficacité du clapet qui empêche le reflux gastro-œsophagien (RGO). Il faut donc éviter de consommer trop d'aliments contenant des méthylxanthines en cas de brûlures d'estomac. Autre mauvais point pour le café : il augmente le stress, facteur de RGO.

Notre conseil : Privilégiez le chocolat noir au chocolat au lait. Préférez les chicorées et tisanes douces au café et au thé.

Quant au lait, il vaut mieux l'éviter aussi. S'il peut soulager temporairement, il augmente la sécrétion gastrique et donc l'acidité sur le long terme.

LA MENTHE

La menthe parfume les plats à merveille. Mais en cas de brûlures d'estomac, mieux vaut s'en passer. Cette plante contient en effet des acides dits «volatiles» qui détendent le passage entre l'œsophage et l'estomac, laissant la voie libre au reflux gastro-œsophagien (RGO). Evitez également les bonbons, boissons ou sauces à la menthe.

Les chewing-gums ont en plus l'inconvénient de faire rentrer de l'air dans l'estomac.

Notre conseil : consommez de la menthe une fois par semaine, selon la tolérance.

Pensez au persil, à la coriandre et au thym, moins agressifs pour l'estomac.

Évitez les mauvaises habitudes qui vieillissent



Un mauvais choix de coloration, un fard trop foncé, un fond de teint qui marque les rides… Halte à toutes ces mauvaises habitudes qui nous font prendre de l'âge ! Piochez vite dans nos astuces.

Quelques règles d'or à ne pas zapper :

- Ayez la main légère avec la laque. Fixer sa coiffure c'est top, la cartonner beaucoup moins ! Peur de ne pas savoir doser ? Optez pour un spray coiffant à la formule aérienne, en prime il facilitera la mise en forme et domptera vos frisottis.

- Laissez votre peau respirer, ne poudrez que la zone T. En traquant la brillance sur l'ensemble du visage, vous figez toutes vos expressions.

- Modérez votre envie de volume et oublier le brushing Farrah Fawcett. Un peu de poudre texturisante, localement, en racines et à vous la crinière de rêve version 2015.

- Dessinez-vous une moue sexy en corrigeant ses contours d'un trait de crayon magique ! Oubliez la couleur foncée qui redessine les lèvres, gommez leurs imperfections avec un crayon à mine invisible. Bluffant et efficace !



Sauter les repas aide-t-il à maigrir ?

Des recherches montrent que le fait de sauter des repas pouvait entraîner une surconsommation alimentaire au repas suivant. Il peut en résulter une prise, et non une perte, de poids.

De plus, quand on omet de prendre un repas, le corps compense l'énergie manquante en conservant ce que vous avez déjà mangé et en ralentissant votre métabolisme. Les aliments en conserve, déshydratés, congelés ou déjà cuisinés ne sont pas nécessairement plus pauvres en valeur nutritionnelle. En fait, ces procédés contribuent à étendre la durée de conservation, rend les aliments sûrs et dans certains cas apporte des qualités nutritionnelles. Par exemple, la bétacarotène dans les carottes en conserve est meilleure pour le corps que les carottes fraîches et les pois frais. Les petits pois, sitôt cueillis sitôt congelés, contiennent plus de vitamine C que ceux qui ont été stockés à température ambiante pendant plusieurs jours avant leur consommation.



Les modifications de la peau pendant la grossesse : *les soins idéaux*



Le beurre de Karité

En prévention des vergetures, pendant toute la grossesse, on peut donc appliquer quotidiennement en massage du beurre de karité sur le ventre, les hanches et les cuisses. Certaines femmes l'utilisent aussi pendant l'allaitement et pour aider la peau à retrouver sa beauté après la perte des kilos de grossesse.

Les huiles végétales

Appliquer tous les jours une crème hydratante, une huile ou un beurre corporel. L'huile d'amande douce ou toute autre huile végétale convient. Inutile de choisir des produits coûteux : ils ne sont pas plus efficaces.

Les bonnes habitudes

L'adoption de quelques bonnes habitudes permet le plus souvent de préserver le confort de votre peau et d'éviter son dessèchement:

- Evitez les bains et les douches à l'eau très chaude. Préférez une eau tiède ou même fraiche si la saison le permet, et ne prolongez pas trop longtemps le plaisir du bain ou de la douche
- Ajoutez dans l'eau de votre bain un bouchon d'huile nourrissante
- Lavez-vous avec un pain dermatologique ou un gel nettoyant doux sans savon, formulé pour les peaux sèches
- Evitez les gommages qui pourraient fragiliser votre peau
- Après vous être lavée, séchez-vous en tamponnant votre corps avec la serviette plutôt qu'en vous frottant
- Appliquez une à deux fois par jour sur le visage et le corps un soin hydratant et nourrissant
- Pour vous démaquiller, préférez les formules nourrissantes comme les huiles ou les laits démaquillants
- Evitez de vous exposer au soleil, ou utilisez une protection d'indice élevé (SPF 30 minimum)

Malgré toutes ces précautions, si votre peau reste inconfortable, n'hésitez pas à consulter un dermatologue.

Poulet au safran

Ingrédients

* 3 cuisses de poulet fermier
* 1 oignon
* 1 gousse d'ail
* 1 poivron
* 2 grosses tomates
* 1 petit bouquet de persil et de coriandre
* 1/2 cuillère à café de safran
* 1/2 cuillère à café de gingembre
* sel et poivre
* huile d'olive
* eau

Préparation :

1 Dans une poêle, faire chauffer un filet d'huile d'olive. Y faire dorer le poulet pendant environ 5 minutes de chaque côté (en commençant par le côté peau). Reserver.

2 Emincer le poivron en fines lamelles, hacher la gousse d'ail et couper l'oignon en petits dés. Peler les tomates, puis les détailler en petits dés.



3 Dans la même poêle, faire revenir l'oignon et l'ail pendant 5 minutes. Y ajouter le poivron, laisser cuire encore 5 minutes, et ajouter enfin les tomates. Laisser cuire à nouveau 5 minutes.

Pour finir

Remettre les cuisses de poulet dans la poêle et couvrir d'eau à hauteur des légumes. Mettre le sel, le poivre, le gingembre, le safran et le bouquet d'herbes. Couvrir et laisser mijoter, à feu doux, pendant 30 minutes.

Hnifiette

Ingrédients :

* 500 g de farine.
* 2 sachets de levure chimique.
* 1 œuf.
* 125 g de beurre.
* Vanille.
* Lait.
* miel.

Préparation :

Mélanger tous les ingrédients en ajoutant le lait pour obtenir une pate.

Laisser la pate reposer pendant 30 min.

Etaler la pate sur un plan de travail, découper la en tranche, et faire passer à la machine à pate aux numéros 4,7, et 9.

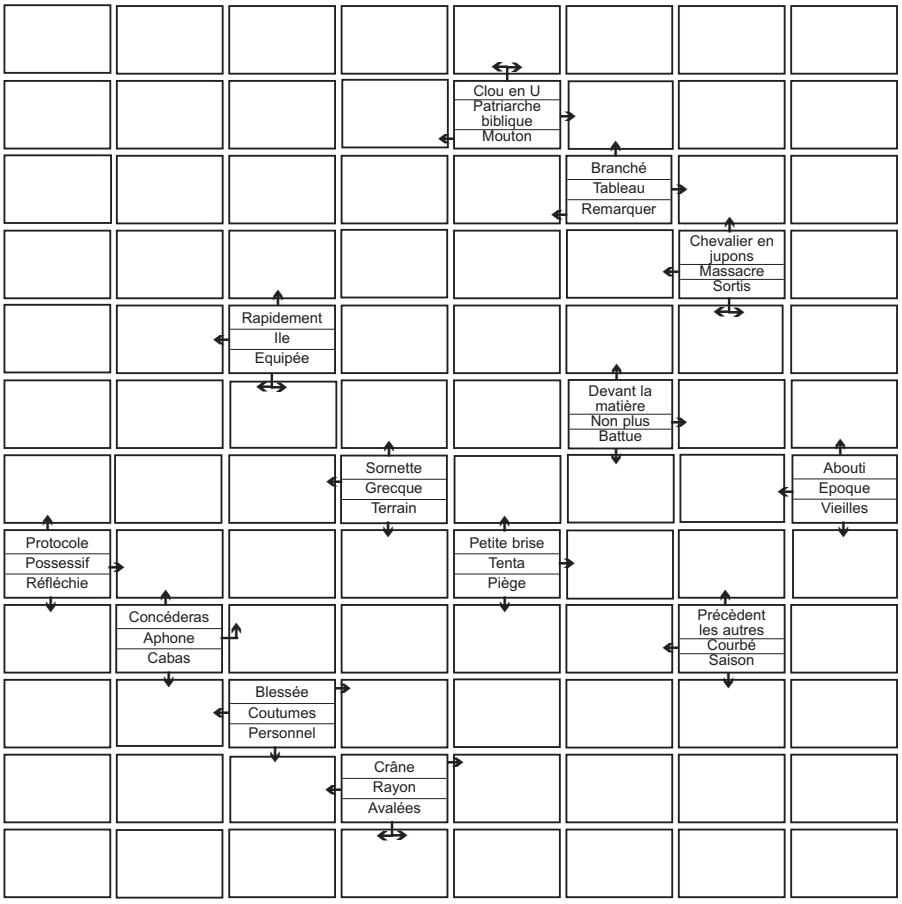


Saupoudrer la pate de maïzena, et faire rouler comme un cigare.

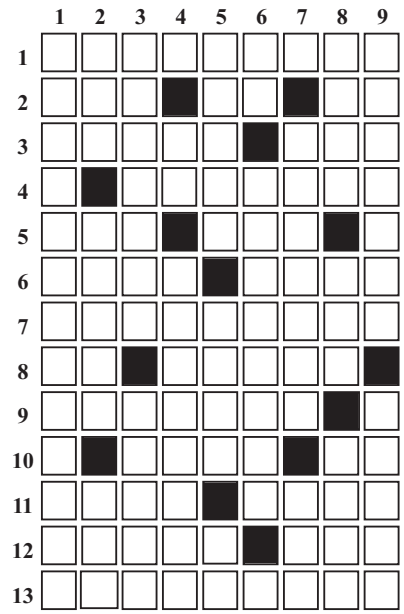
Couper le cigare en boudins de 4 cm et pincer les avec le pouce, ensuite avec le rouleau.

Faire chauffer l'huile, frire les hnifiètes, plonger les dans le miel et servir.

Mots fléchés n° 1471



Mots croisés 9/13 n° 1471



Horizontalement

1. Familières – 2. Cri d'arène – La rumeur – Dans la gamme – 3. Instrument de musique – Possessif – 4. Indésirable – 5. Ile de la mer Egée – Les siennes – 6. Assassiner – Dieu de la Destruction en Inde – 7. Qui contient un certain corps simple – 8. Diapason – Du pays d'origine – 9. Interdit – 10. Ville française – Brome – 11. Manqua – Vieille bagnole – 12. Esquiva – Balle de service – 13. Très émotifs.

Verticalement

1. Amènes – 2. Souverain musulman – Montagnes russes – Salut antique – 3. Choses sans valeur – Langue romaine – 4. Berge – Félons – 5. Préjudices – Fait la brasse – Paresseux – 6. Impair – Déclamant – 7. Harmonieux – Cours d'Asie – 8. Dieu de l'Amour – Large vallée – Concis – 9. Etat d'Afrique – Emprunts.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1470

Horizontalement

– CLAMSER
POIL – ATH
HUEES – RE
ES – ROBOT
NIET – AIE
ONDEE – TU
MAI – RH – R
EGLISES –
NEES – TUF
A – SACREE
LA – RIEUR
ELUDA – RU

Verticalement

– PHENOMENALE
COUSINAGE – AL
LIE – EDILES – U
ALERTE – ISARD
M – SO – ERS – CIA
SA – BA – HETRE –
ETROIT – SUEUR
RHETEUR – FERU

SOLUTION N° 1470

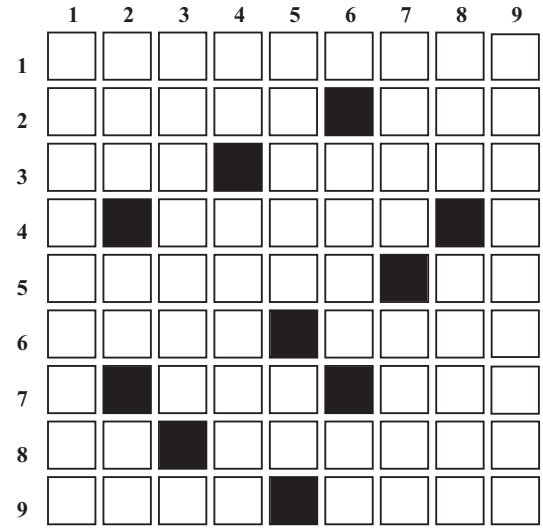
Horizontalement

PREMISSES
RAVISAI – O
OBESE – NAT
FI – SURGIS
EON – THES –
STOP –IRES
S – SAIN – SI
OR – TROP – S
RELIA – ARE
AGES – BEE –
TGV – DELCO
– AEROCLUB
SERUM – ALI

Verticalement

PROFESSORAT – S
RABIOT – REGGAE
EVE – NOS – LEVER
MISS – PATIS – RU
ISEUT – IRA – DOM
SA – RHINO – BEC –
SINGER – PAELLA
E – AISES – RECUL
SOTS – SISE – OBI

Mots croisés 9/9 n° 1471



Horizontalement

1. Qui permettent de soigner – 2. Produits de poule – Hors court – 3. Semblable – Alliage de fer et de carbone – 4. Raconte – 5. Paquet de billets – Mesure de vitesse – 6. Membrane colorée de l'œil – La totalité – 7 Posséda – Base de lancement – 8. Agent de liaison – Rapporte – 9. Stratagème – Catégoriques.

Verticalement

1. Réunir une somme – 2. Crie sous bois – Iridium – Non divulgué – 3. Plantation de saules – 4. Conifère – Garanti – 5. Souverains slaves – Possessif – 6. Escarpement rocheux – Manganèse – 7. Immerge – Soustraite – 8. Liquidé – Changent – 9. Angoissées.

SOLUTION N° 1470

Horizontalement

ASCENDANT
COURBURES
CLIN – RIGA
AIRES – AUR
BD – EMISE –
LAD – AN – VA
EIRE – NA – N
ERUCTERAS
SE – URETRE

Verticalement

ACCABLEES
SOLIDAIRE
CUIR – DRU –
ERNEE – ECU
NB – SMA – TR
DUR – INNEE
ARIAS – ART
NEGUEV – AR
TSAR – ANSE

SODUKU 200

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

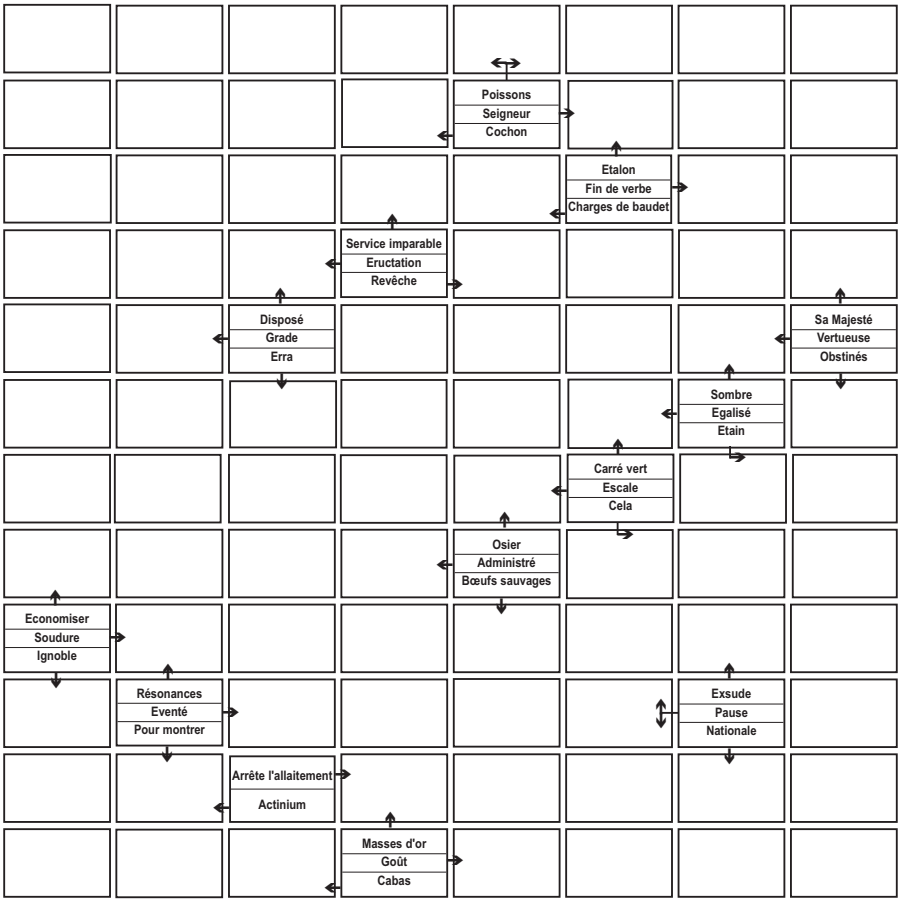
6			1	8			2	
		1			4		3	
7						8		1
					1	2	8	
			4		2			
	2	3	5					4
1		7						3
5	6		3			1		
				1	9			8



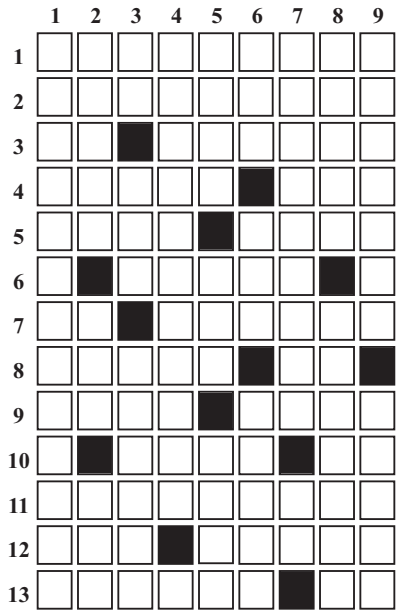
SOLUTIONS

7	8	6	2	5	9	1	3	4
1	2	4	7	8	3	5	9	6
3	9	5	6	1	4	7	8	2
2	3	1	5	6	8	4	7	9
5	6	8	9	4	7	2	1	3
9	4	7	3	2	1	8	6	5
4	7	9	1	3	2	6	5	8
8	5	3	4	7	6	9	2	1
6	1	2	8	9	5	3	4	7

Mots fléchés n° 1400



Mots croisés 9/13 n° 1400



HORIZONTALEMENT

1. Truchement - 2. Sols carrelés - 3. Cœur isolé - Suis à la trace - 4. Soirée mondaine - Gros gibier - 5. Fut agréable - Capital - 6. Faisceau de menu bois - 7. Liséré - Plante à floraison printanière - 8. Dessin lavé - Aperçu - 9. Devise européenne - Elle est parfois sucrée - 10. Il n'a ni dieu ni maître - Compris - 11. Corps des évêques - 12. Sans culture - Désastre - 13. Damée - Terre antique.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Relatif au tarin - Sueur - Sentit mauvais - 3. Ecran familier - Pour respirer - Exactes - 4. Renommées - 5. Fit entendre - Type banal - Aigre - 6. Possessif - Chance - Avant de vaisseau - 7. Divinatoire - Lettre et nombre - 8. Masse de bois - Cheval de course - 9. Substance - Changée.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1399

Horizontalement

ABJECTES
BRAS - RUA
RIS - OIES
EMETTE - S
GAREE - VE
EDAM - LIE
SE - EMUS -
- SIROTER
A - DIT - RU
GUET - CAS
IR - EPRIS
REG - AISE

Verticalement

ABREGES - AGIR
BRIMADES - URE
JASERA - IDE - G
ES - TEMERITE -
C - OTE - MOT - PA
TRIE - LUT - CRI
EUE - VISERAIS
SASSEE - RUSSE

SOLUTION N° 1399

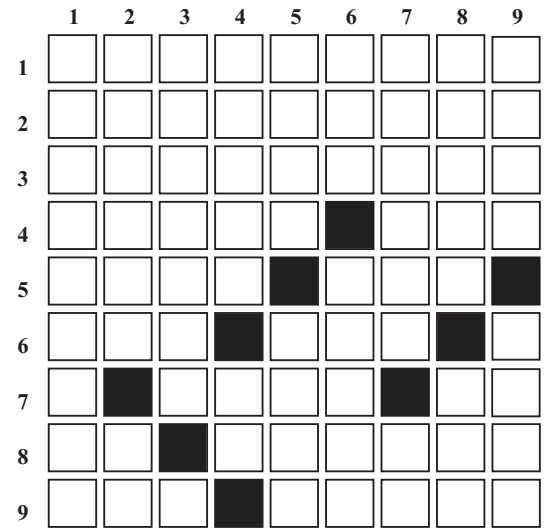
HORIZONTALEMENT

FELICITER
OVIN - REVA
REMODELER
T - OUI - ENE
ENGINS - ET
MUE - GERME
EPROUVEE -
NI - BEIGNE
TETE - T - TI
- DARD - RSF
ASTAIRE - F
B - ENTENTE
SERT - REEL

VERTICALEMENT

FORTEMENT -
ABS
EVE - NUPIEDS
- E
LIMOGER -
TATER
INOUI - OBE-
RANT
C - DINGUE - DIT
IRE - SEVIT - RER
TELE - REG -
RENE
EVENEMENTS
- TE
RARETE - EIFFEL

Mots croisés 9/9 n° 1400



HORIZONTALEMENT

1. Réconcilié - 2. Appareil pour enlever les poils - 3. Escarmouches - 4. Grand-mère - Brame - 5. Père d'Iule - Possessif - 6. Ecrivain américain - Tout va bien - 7. Assassiner - La rumeur - 8. Jeu chinois - Ponctue - 9. Souci du figaro - Trop employées.

VERTICALEMENT

1. Agencé autrement - 2. Nivelé - Terme musical - 3. Substance colorée de la peau - 4. Blessure - Traditions - 5. Qui ne court pas les rues - Quittance - 6. Enleva - Pesas le contenant - 7. Arbres - Apparu - 8. Sifflées - Poème - 9. Anneau de cordage - Précèdent les autres.

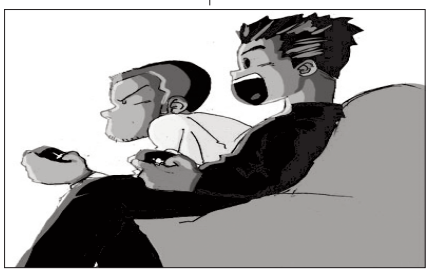
SOLUTION N°1399

HORIZONTALEMENT

APUREMENT
VASE - INES
AN - PIETRE
NICOL - OIT
TERREAU - S
CRET - GREE
O - PETREL -
USE - PERES
RASAIS - ET

VERTICALEMENT

AVANTCOUR
PANIER - SA
US - CREPES
REPORTE - A
E - ILE - TPI
MIE - AGRES
ENTOURER -
NERI - ELEE
TSETSE - ST



soduku 130

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			1		3		5	
				8			4	
3	8			9				2
		8		5	2		6	
7						4		
	5		7	1		2		
5				2			3	6
	1			7				
	9		3		8			

Solutions

5	1	7	2	6	8	3	4	9
9	6	8	5	3	4	7	2	1
4	2	3	7	1	9	5	8	6
6	7	5	8	2	3	9	1	4
1	8	4	6	9	7	2	3	5
3	9	9	1	4	5	6	7	8
8	5	6	4	7	2	1	9	3
7	3	1	9	8	6	4	5	2
2	4	9	3	5	1	8	6	7

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة السكن, العمران و المدينة
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

مديرية التعمير , الهندسة المعمارية و البناء لولاية البويرة
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira

- Vu le marché de réalisation n°07/DUC du 18/03/2015
- Vu l'ODS de démarrage des travaux n°01 du 22/03/2015.
- Vu la mise en demeure n°01 perme dans le Quotidien chiffre d'affaire en date du 08/07/2015.
- Vu le PV de constat du 19/07/2015

L'entreprise **ETB TCE MERZOUK MOHAMED** représenté par son gérant **MERZOUK MOHAMED** demeurant à **HAGUI COMMUNE D'EL ADJIBA Wilaya de BOUIRA,** titulaire du marché approuvé le **23/02/2015** sous le **n°042** par **CMP** et visé par le Contrôleur Financier sous le **n°113** en date du **17/03/2015** et par le maitre de l'ouvrage sous le **n°07/DUC** en date du **18/03/2015** relatif à la réalisation du projet: **Lot n° 01 : Aménagement , AEP, Assainissement et Eclairage public de quartier HAMANA a lakhdaria** est mise en demeure dans un délai de 10 jours.

D'entamer les travaux objet du marche.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 29/07/2015 - ANEP N° 338 339

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Direction des équipements publics
De la wilaya d'Illizi
Nouvelle cité administrative – Illizi
NIF : 000 133 000 198 54

Avis D'attribution Provisoire

Vu le PV De Jugement des offres en date Du 24/06/2015
En application des articles 49 et 125 du décret présidentiel N°: 236/10 du: 07/10/2010 Portant règlementation des marchés publics modifié et complété .la direction des équipements publics de la wilaya d'Illizi. Informe de l'attribution provisoire de la **AAO N°:** 08/2015.Du : 05/02/2015. Relatif au projet **: Construction: 01Internat Type 100 lits (école primaire djanet)**
-Lot 01: Travaux de dortoir + Réseaux d'assainissement
-Lot 02: Réfectoire + AEP
-Lot 03: Aménagement extérieur +Loge Gardien

ETB	PROJET	NOTE /70	MONTANT APRES LA CORRECTION	DELAI D'EXECUTION	OBS
ETB: Chaim Farid NIF: 196715320076622	**-Lot 01: Travaux de dortoir + Réseaux d'assainissement**	**35.00**	**27.043.335.07DA**	**20MOIS**	**moins disant**
ETB: Chaim Farid NIF: 196715320076622	**-Lot 02: Réfectoire + AEP**	**35.00**	**26.432.219.97DA**	**20MOIS**	**moins disant**
ETB : Belhadj Mohamed Yahia Nif:198847020045524	**-Lot 03: Aménagement extérieur +Loge Gardien**	**42.00**	**9.883.389.20DA**	**06MOIS**	**moins disant**

Les soumissionnaires qui sont intéressés à savoir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours a partir de la première parution de l'attribution provisoire dans les journaux quotidiens ou le BOMOP, dans les conditions fixées par l'article 125 du présent décret. Le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours dans dix (10) jours auprès de la commission des marches publiques de la wilaya d'Illizi à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans les journaux quotidiens ou le BOMOP, dans les conditions fixées par l'article 114 du présent décret.

Le Jeune Indépendant du 29/07/2015 - ANEP N° 338 285

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00















19.55 : Arrow



Série avec Stephen Amell, Katie Cassidy…
Moira Queen se lance dans la campagne pour l'élection municipale. De son côté, Oliver insiste auprès de Sara pour qu'elle reste auprès de ses parents et de sa sœur Laurel, hospitalisée. La situation se complique lorsque Nyssa, la fille de Ras Al Ghul, vient la chercher pour réintégrer la Ligue des assassins. Sara doit alors choisir entre sa famille et le serment qu'elle a fait.

20.00 : Des lendemains qui chantent



Comédie avec Pio Marmaï, Gaspard Proust…
Des lendemains qui chantent Le 21 avril 2002, au moment de glisser son bulletin dans l'urne, Léon Kandel se souvient de sa jeunesse, et de la nuit du 10 mai 1981 lors de la victoire de François Mitterrand, en compagnie de son frère Olivier, comme lui, militant de gauche. Ce sont les trois jours sans lendemain, qu'il passe avec Noémie, militante comme lui future énarque.

19.55 : Qui est la taupe ? - Episode 5 : carte sur table



JEU
Qui est la taupe ? - Episode 5 : carte sur table Le premier défi se déroule aux Orlando Towers, à Johannesburg. Du haut de ces tours, à 100 mètres du sol, chacun décide de sauter ou non à l'élastique, quitte à faire perdre de l'argent au groupe. Puis, trois épreuves distinctes attendent les concurrents dans une usine désaffectée. Le soir, à l'hôtel, ils font une partie de « poker menteur ». Une immunité et des avantages sont en jeu. Le lendemain, les candidats participent à un « paintball » original. A la fin de l'épisode, chacun répond à un questionnaire sur la taupe et sur ses agissements dans le jeu.

19.56 : Caïn



Série avec Bruno Debrandt, Anne Suarez…
Le cadavre d'une femme est découvert sur les rochers du Frioul. Mutilée et nue, elle a un nœud papillon autour du cou. Cette signature est l'emblème de Golden Jane, star du porno des années 90. Cette dernière est revenue vivre sur l'île de son enfance mais elle est rejetée par sa famille et conspuée par les habitants. Caïn, fan de l'actrice qui lui rappelle de nombreux émois, est en charge de l'enquête...

19.50 : Des racines et des ailes



Culture Infos
Passion patrimoine : Les Pyrénées, entre France et Espagne Eric, dermatologue, et Marjorie, infirmière, ont construit leur avion et réalisent des photos aériennes de la chaîne montagneuse. Pierre et Vincent, architectes, parcourent le massif à moto et recensent les plus beaux monuments. En Navarre, dans le désert des Bardenas, José, agriculteur et éleveur, organise des balades à cheval dans un décor digne de l'Ouest américain. Dans ce vaste réservoir végétal avec 4 500 espèces, Bernard, ...

21.00 : La véritable histoire des Coupes du monde



Télé-Loisirs
Foisonnant d'anecdotes peu connues, ce document dense offre un décryptage utile des différentes coupes du monde.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:48	12:36	16:25	19:44	21:16
CONSTANTINE	03:55	12:40	16:29	19:47	21:18
ALGER	04:07	12:54	16:44	20:02	21:34
OUARGLA	04:18	12:45	16:26	19:43	21:06
CHLEF	04:17	13:01	16:49	20:08	21:38
MOSTAGANEM	04:23	13:06	16:54	20:12	21:42
ORAN	04:27	13:09	16:57	20:14	21:44

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5233 - MERCREDI 13 CHAOUAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	37°	23°
Oran	39°	24°
Constantine	38°	20°
Ouargla	46°	26°

ITALIE

1 810 migrants secourus et 13 corps récupérés

Plus de 1.800 migrants ont été secourus et 13 corps de personnes mortes récupérés avant-hier au cours de cinq opérations réalisées dans le bras de mer entre l'Italie et l'Afrique du Nord, ont indiqué hier les garde-côtes italiens.



DR

«Nous avons coordonné cinq interventions diverses, dans le cadre de l'opération européenne Triton, et 1.810 personnes au total ont été secourues tandis que 13 corps ont été récupérés à bord de l'une des embarcations», a indiqué un porte-parole des garde-côtes.

Les 13 cadavres, dont la cause du décès n'est pas connue, se trouvaient à bord d'une embarcation comprenant un total de 522 personnes, selon la même source.

Un navire militaire irlandais a secouru les migrants à bord de cette embarcation et récupéré les corps des victimes. Selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en date du 10 juillet, plus de 150.000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le début de l'année, pour moitié en Italie, où les arrivées sont encore supérieures aux records enregistrés en 2014, et pour moitié en Grèce, où elles connaissent une croissance exponentielle. Au large de la Libye, la traversée a coûté la vie à plus de 1.900 personnes cette année.

R. N.

COMMUNE D'AÏT SMAÏL

Un homme égorge son épouse

UN HOMME, connu pour ses antécédents judicaires, a égorgé sa femme hier matin dans le village Targragt, municipalité d'Aït Smaïl, 50 km à l'est de Béjaïa. L'auteur du crime a pris la fuite après son abominable forfait. La victime est âgée de 25 ans et mère de deux enfants en bas âge, avons-nous appris. Elle a été découverte dans une mare de sang par le voisinage qui a donné l'alerte. Les services de la gendarmerie ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce crime abject qui a jeté l'émoi parmi les habitants de la commune et de toute la région. La police scientifique et technique et la police judiciaire de la Gendarmerie nationale étaient sur les lieux hier matin pour recueillir les indices leur permettant d'avancer dans l'enquête. Pour sa part, le procureur de la République près le tribunal de Kherrata a ordonné une autopsie sur le corps de la victime qui a été transporté à la morgue de l'hôpital deKherrata, avons-nous appris encore.

N. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

74 morts et 2 553 blessés en une semaine

SOIXANTE-QUATORZE personnes ont trouvé la mort et 2 553 autres ont été blessées en une semaine dans 1 954 accidents de la circulation au niveau national, selon un bilan de la Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 11 personnes décédées et 75 autres blessées, suite à 32 accidents de la route. Concernant les secours médicalisés dispensés, la même source indique que 9 886 interventions ont été effectuées pour la prise en charge de 1 513 blessés alors que 8 116 évacuations sanitaires ont été menées pour répondre aux appels de détresse émis par les citoyens. Les unités de la Protection civile sont également intervenues en réponse à 21 708 appels lancés, suite à des accidents de la circulation, à des accidents domestique, pour évacuation sanitaire et extinction d'incendies. Par ailleurs et s'agissant du secours à personnes, 9 886 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 513 blessés, alors que 3 770 autres interventions ont été effectuées pour procéder à l'extinction de 3 054 incendies urbains, industriels et incendies divers.

R. N.

AVIATION

Atlantique Air Assistance veut s'implanter en Algérie

LA COMPAGNIE aérienne française Atlantique Air Assistance (AAA) envisage de s'implanter dans un avenir proche en Algérie et c'est un Algérien qui est derrière cette initiative. Selon des médias français, qui révèlent, hier, l'information, c'est l'homme lillois natif de Tlemcen, Belkacem Belghaouar qui prépare l'arrivée de l'AAA en Algérie après avoir contribué à l'implantation d'Air Méditerranée sur le marché algérien. Il est à noter que Atlantique Air Assistance est spécialisée dans le fret, les vols sanitaires, les déplacements sportifs, et les transports funéraires internationaux.

LA CHRONIQUE DE SAMIR MÉHALLA

Les hommes !

Sourds sont les bruits, muets, fatiguant le tout-Alger. ça spécule, à volonté, dans chaque coin. Sur les toits et dans les caves. Sur la menace terroriste ça spécule. Sur les mouvements politiques. Sur les mouvements de bottes et de tabliers. Sur la danse des voiles et les humeurs des vents. A la santé de ceux, ça spécule, qui manipulent le faux et le vrai, le moins faux et le plus que vrai.

Le tout-Alger dégueule sa pénitence.

La toute-Algérie agonise d'un manque de confiance infligée à un peuple à qui le bonheur est pris définitivement en otage. Un peuple considéré ailleurs comme le pourboire des instincts faisant hurler les fem… comme dirait bien le chanteur français. Mais que voudrait-on sérieusement ?

Du peuple définitivement en faire une sépulture au risque zéro implantée par une cohorte de loubards qui gouvernent le pays depuis l'indépendance ?

Pourrions-nous croire que nos destins sont définitivement ficelés par des remises de flambeaux entre manchots ?

Pourtant cette invention allahienne, l'homme, faut bien qu'elle paraisse un jour en Algérie. L'homme qui saura dire non au moment de dire non. Quel que soit son poste. Conscient qu'il saura. Planifier sans cahier des charges des «puissances». «Paterner» sans afficher sa mégalomanie, son nombrilisme débordant. Donner à ces quarante millions d'individus le droit de choisir entre le paradis et l'enfer dans la vie, comme l'a voulu la volonté divine pour le paradis et l'enfer après la vie. L'homme qui saura construire un chez lui, à ses goûts culturels, sans recours aux bagnards coréens. L'homme qui saura dire non à ces dirigeants, les bouder, il saura, sans violence.

Les hommes qui sauront, sans parler, rabaisser le caquet de la République française lâchant sa brigade canine en Lybie et ses voyous pourtant atteinte à la souveraineté de notre pays à nos frontières. Frère, le pays, dit le mec au nez bossu-pointu le fourrant partout ! La Tunisie n'avait pas choisi d'être là, a dit l'hôte aux épaules dérangées.

Là dans la première rangée de la Méditerranée dont l'Algérie joue le rôle d'imam. S'il n'a pas raison le mec, il n'a pas tout à fait tort. Dans la mesure où il était un ex-président, dans la mesure où il garde intacts ses réseaux qui l'informent des évolutions de notre pays et dont ne nous connaissons rien. Il n'a pas tout à fait tort, non.

Dans la mesure où, d'après les échos parisiens, c'est lui qui a vendu les appartements à un haut dignitaire algérien… il n'a pas tout à fait tort.

Le seul antidote qui pouvait rassurer ce peuple de toutes ces menaces qui pèsent sur son avenir, c'est un seul produit : les hommes. Et vu que l'importation est aujourd'hui soumise à un cahier des charges strict, les denrées rares nationales en la matière sont hors de portée…

Tristesse, les sens du peuple… algérien qui continue de subir des bruits sourds et fatiguant. Subir celui qui manigance et celui qui spécule…

S. M.

Le trait de *Sidou*

